



Décret anti-immigration
Le président Trump ajoute
trois pays à la liste *Page B 3*



Demi-marathon
Quelque 900 interventions
médicales *Page B 4*

LE MONDE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017

Merkel, difficile victoire

FRANÇOIS
BROUSSEAU



La « femme la plus puissante du monde » aura donc répété l'exploit de son historique mentor, le défunt Helmut Kohl: quatre mandats consécutifs à la tête de l'Allemagne. Mais comme pour son prédécesseur, ce quatrième mandat pourrait être le plus difficile.

Non pas qu'Angela Merkel ait des « cadavres dans le placard », comme Kohl, adepte de méthodes de financement douteuses. Des méthodes ayant conduit au scandale, et à une fin politique piteuse, celui qui fut le grand chancelier de l'unification allemande.

Mais la tâche qui attend « Mutti », cette femme sans enfants régulièrement qualifiée de « Maman Merkel » s'annonce ardue.

D'abord, la simple formation d'une majorité capable de la soutenir pour les prochaines années va relever de l'exercice d'équilibre.

Car la « victoire » d'hier n'a rien d'un triomphe: avec un score sous les 33 %, les chrétiens-démocrates arrivent premiers, mais se retrouvent à un creux historique. Ils auront besoin non pas d'un, mais de deux alliés pour faire l'appoint et franchir les 50 % d'appuis au Bundestag, le Parlement fédéral.



Le paysage politique allemand est aujourd'hui éclaté comme il ne l'a jamais été, avec quatre tiers partis représentés. La participation des électeurs, à 70 % environ, tient le coup. Mais les deux partis historiquement hégémoniques, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates (aujourd'hui effondrés à 20 %), ne vont plus chercher, à eux deux, qu'une grosse moitié des suffrages.

Le vote radical — Alternative für Deutschland, parti xénophobe, antimusulman et anti-Europe; Die Linke, néocommuniste — profite de cette désaffection et va chercher près du quart des voix, dont plus de 13 % à l'AfD.

Ce double vote aux extrêmes exprime, plus que tout autre, le malaise qui se cache derrière les chiffres étincelants, parfois trompeurs, de l'économie allemande.

Malaise devant l'immigration de masse vécue en 2015 et 2016, avec l'entrée d'un million et demi de migrants, surtout de Syrie et d'Afghanistan — dont les deux tiers environ ont été ou seront régularisés.

Par un durcissement de son discours (« Nous expulserons ceux qui ne méritent pas le statut de réfugié et ceux qui auront commis des actes criminels »), M^{me} Merkel a réussi, en partie, à mettre ce thème explosif sous le boisseau... mais en partie seulement: le score de l'AfD le montre bien.

Cette percée décisive d'une extrême droite décomplexée est une première dans tout l'après-guerre: on pouvait lire hier sur les réseaux sociaux allemands: « Au secours, les nazis sont de retour! »

N'exagérons rien: si l'AfD était véritablement néonazie, elle serait interdite; et puis 13 % des suffrages exprimés, ce n'est encore qu'un huitième du total. Il n'empêche: ces gens-là auront désormais des députés au Bundestag.

Malaise, aussi, des perdants de l'économie allemande — il y en a, et plus qu'on ne veut généralement le croire dans ce pays — qui se sont tournés vers Die Linke. Une économie faite d'emplois à temps partiel et de salaires de misère, pour une fraction importante et croissante de la force de travail.



Ces deux partis extrêmes étant exclus d'emblée de toute coalition, et les sociaux-démocrates (démolés) ayant officiellement écarté toute reconduction de la *Grosse Koalition* au centre... il ne reste que deux petits partis pour faire l'appoint avec M^{me} Merkel.

Deux formations, les Verts et les libéraux (FDP, de retour après une éclipse), en désaccord sur plusieurs sujets fondamentaux: taxation, transition énergétique, coopération européenne — mais qui devront absolument s'entendre, sinon M^{me} Merkel n'aura jamais sa majorité.

Elle a absolument besoin des deux, car aucune autre combinaison n'existe. Et dans le système allemand, on ne fait jamais, jamais de gouvernement minoritaire homogène.

Cette élection, enfin, est une mauvaise nouvelle pour Emmanuel Macron. Le président français rêve d'une réforme de l'Union européenne, Allemands et Français avançant main dans la main, Berlin acceptant de délier les cordons de la bourse pour consolider l'économie du continent et « fédéraliser » l'Europe.

Avec une alliance CDU-Verts, c'eût été envisageable. Mais avec, dans l'équation, des libéraux intrinsèques — très à droite en économie —, ce sera beaucoup plus difficile, voire impossible.

Dures négociations en vue... On parle, dans la presse là-bas, de semaines et même de mois de tractations avant d'obtenir un pacte de gouvernement. La légendaire « efficacité » allemande a parfois de ces lenteurs...

francbrousseau@hotmail.com

ÉTATS-UNIS

Le torchon brûle entre Trump et la NFL

Les propos du président ont suscité une vague de protestation parmi les joueurs de la ligue américaine de football

SHAHZAD ABDUL
à Washington

La réponse du football américain à Donald Trump a été spectaculaire. Les joueurs de la NFL ont massivement posé un genou à terre en début des matchs dimanche, un geste de défiance que le président américain considère comme un manque de respect à l'Amérique.

La vague de protestation survient quelques heures après que Donald Trump a suggéré aux amateurs de boycotter les équipes dont les joueurs ne respectent pas l'hymne national.

Au moment de monter à bord d'Air Force One, dimanche soir, pour revenir à Washington, Donald Trump n'a pas voulu réitérer devant la presse les propos qu'il a tenus sur les réseaux sociaux, mais a indiqué que ces marques de protestation de la part des joueurs étaient

« irrespectueuses pour notre pays et irrespectueuses pour notre drapeau ».

« Nous avons un grand pays. Nous avons un grand peuple qui représente notre pays, spécialement nos soldats et nos premiers intervenants. Ils doivent être traités avec respect », a-t-il dit sous l'aile de l'avion. « Lorsque vous posez un genou à terre et ne respectez pas le drapeau ou l'hymne américain, c'est manquer de respect. Cela n'a rien à voir avec la race ou autre chose. Cela a à voir avec le respect. »

Genou au sol, poing en l'air

Dimanche, 15 joueurs des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, champions en titre de la NFL, se sont agenouillés et nombre d'entre eux se tenaient par les bras.

Plus de vingt joueurs des Browns de Cleveland ont aussi posé un genou au sol pendant

que retentissait l'hymne national face aux Colts d'Indianapolis.

Certains joueurs noirs ont également levé le poing, imitant le geste des deux athlètes afro-américains gantés durant les Jeux olympiques d'été de 1968 à Mexico, au Mexique. Ce qui n'a pas ému Donald Trump: « Super solidarité pour notre hymne national et pour notre pays. Se tenir debout par les bras, c'est bien, s'agenouiller, c'est inacceptable », avait-il tweeté dans la foulée.

Autre forme de protestation: lorsque l'hymne s'est fait entendre à Nashville, ni les Seahawks de Seattle ni les Titans du Tennessee n'étaient présents sur le terrain. « Nous ne nous leverons pas pour l'injustice qui a accablé les gens de cette couleur [de peau] dans ce pays », ont affirmé les joueurs de Seattle dans un communiqué.

VOIR PAGE B 3: TRUMP



BRENDAN SMIALOWSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président Donald Trump a persisté ce week-end dans sa dénonciation des sportifs qui, par leur défiance à l'égard de son gouvernement ou leurs prises de position sur des questions de société, manquent selon lui de respect envers les États-Unis et le drapeau américain.

« Nous n'avons plus confiance en personne »

Le témoignage d'un migrant kurde, arrêté par la marine australienne et transféré de force dans un camp pour réfugiés en Papouasie-Nouvelle-Guinée

RÉMY BOURDILLON

Behrouz Boochani, 34 ans, est un journaliste originaire du Kurdistan iranien. Victime de répression du fait de son implication dans le mouvement nationaliste kurde, il a fui l'Iran en 2013 pour tenter de rejoindre l'Australie. Lors de la traversée en bateau depuis l'Indonésie, il a été arrêté par la marine australienne, puis transféré de force en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où il est prisonnier du camp de Manus avec 800 autres hommes depuis quatre ans. Il vit chaque minute en détention comme une « torture ».

M. Boochani n'a commis aucun crime. Mais à l'inverse du Canada, l'Australie suit une politique très dure à l'endroit des demandeurs d'asile qui tentent d'entrer sur son territoire. Leur demande est étudiée dans des centres de détention à Manus (pour les hommes) ou sur l'île de Nauru (pour les familles). En aucun cas ils ne pourront aller en Australie: Canberra s'attend à ce que ceux qui obtiennent le statut de réfugié soient réinstallés en Papouasie ou à Nauru — pays qui étaient autrefois des possessions australiennes —, ce que l'immense majorité d'entre eux refuse. Le but du gouvernement



MICHAEL GREEN

Le journaliste et réalisateur Behrouz Boochani

australien est de dissuader les migrants illégaux d'entreprendre le voyage, et ainsi d'asphyxier les réseaux de passeurs.

Les conditions de détention à Manus et à Nauru ont été dénoncées par Human Rights Watch et

Amnesty International. Les enquêteurs de ces ONG ont notamment relevé de nombreux cas d'automutilations et de tentatives de suicide, alimentés par le désespoir et l'incertitude. Dans la dernière année, deux réfugiés en prise à des problèmes de santé mentale sont morts dans des circonstances troubles à Manus. La compagnie médicale contractée par le gouvernement australien pour prodiguer des soins aux demandeurs d'asile, International Health and Medical Services (IHMS), a indiqué au *Devoir* que toute demande de commentaire doit être adressée au département australien de l'immigration et de la protection des frontières. Au moment d'écrire ces lignes, ce dernier n'avait pas donné suite à notre courriel.

Pendant que Behrouz Boochani est coincé sur une île où il partage une tente « sale et bruyante » avec 40 autres hommes, son documentaire, *Chauka, Please Tell Us the Time*, voyage. Tourné en secret sur téléphone cellulaire à Manus, codirigé par le cinéaste iranien Arash Kamali Sarvestani, il a été sélectionné au festival du film de Sydney en juin, mais les autorités australiennes ont refusé au réalisateur

VOIR PAGE B 2: MIGRANT

LE MONDE

MIGRANT

SUITE DE LA PAGE B 1

kurde un visa pour participer à l'événement. Le film sera à l'affiche du festival du film de Londres en octobre, événement pour lequel M. Boochani tente sans trop d'espoir d'obtenir un permis de voyage. Entre-temps, avec ses compagnons d'infortune, il rêve des États-Unis. Voir du Canada.

La Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée a déclaré le camp de Manus illégal et a ordonné sa fermeture, qui est prévue pour le 31 octobre. Les conditions de détention se détériorent-elles à mesure que cette date approche ?

La situation à Manus s'aggrave chaque jour. Depuis juillet, nous avons été mis sous forte pression pour accepter de quitter le camp et de vivre en Papouasie. L'eau et l'électricité ont été coupées dans une partie du camp. La salle des téléphones et une grosse partie des installations ont été démolies.

Mais la résistance s'organise : nous manifestons tous les jours à 14 h. Notre protestation est complètement paci-



HANDOUT / COALITION D'ACTION POUR LES RÉFUGIÉS / AFP
Une photo du camp de l'île de Manus prise en 2016 et obtenue par la Coalition d'action pour les réfugiés le 14 juin dernier.

fique, car nous pensons que le gouvernement australien n'a-tend qu'un prétexte pour ordonner l'attaque du camp et nous en expulser de force. Nous marchons en silence, puis allons nous asseoir face à la porte principale. Nous avons peur que l'Agence frontalière australienne vienne couper l'eau et l'électricité dans le reste du camp, chose que nous cherchons à empêcher en manifestant.

Surtout, nous voulons dire aux Australiens et à leurs politiques que nous ne voulons pas vivre en Papouasie-Nouvelle-Guinée, car nous ne sommes pas venus dans ce pays de notre propre chef. C'est l'Australie qui nous y a entraînés de force. Ce pays n'est pas sûr pour les réfugiés et ne leur offre aucune perspective économique.

On imagine assez mal un pays comme la Papouasie-

Nouvelle-Guinée, qui se classe 154^e par son Indice de développement humain (IDH), entre le Cameroun et le Zimbabwe, être en mesure d'accueillir des réfugiés...

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est remplie de gens très aimables, mais est en proie à de nombreuses formes de violence. La capitale, Port Moresby, se classe régulièrement parmi les villes les plus dangereuses du monde. Des résidents de l'île de Manus ont été impliqués dans des violences contre des réfugiés. Eux aussi sont fatigués de la présence du camp, qui leur est imposée.

Ce pays a une structure tribale, et environ 800 langues y sont parlées. Il est donc impossible pour des réfugiés de s'y intégrer. D'autant plus que l'économie, les infrastructures médicales et le système éducatif sont très rudimentaires... L'homosexualité est illégale, ce qui rend ce pays très dangereux pour des demandeurs d'asile ayant quitté leur pays en raison de leur orientation sexuelle.

Fait intéressant, la liberté d'expression est bien respectée dans ce pays. C'est probablement une bonne chose pour moi!

Face à une impasse concernant près de 2000 personnes, le premier ministre australien, Malcolm Turnbull, a conclu en novembre 2016 un accord avec Barack Obama portant sur un échange de réfugiés, que Donald Trump a par la suite qualifié de « stupide ». L'Australie a annoncé plus tôt cette semaine que 50 réfugiés quitteront Manus et Nauru pour s'établir aux États-Unis.

En savez-vous davantage ?

Le département de la Sécurité intérieure américain a mené de nombreux entretiens avec les demandeurs d'asile au cours des neuf derniers mois. Les premiers réfugiés vont s'envoler pour les États-Unis cette semaine.

Nous sommes heureux que certains détenus recouvrent enfin leur liberté, mais nous demeurons inquiets : on ne nous a pas encore dit combien de personnes seraient acceptées par les États-Unis. Nous savons que, lors d'un entretien téléphonique, le premier ministre australien a dit à Trump qu'en vertu de l'accord passé avec Obama, il n'était pas dans l'obligation d'accepter quiconque de Manus et de Nauru, mais simplement de traiter nos demandes — qu'il peut donc rejeter. Nous attendons

donc avec impatience de voir si les États-Unis accepteront d'autres personnes dans les semaines qui viennent.

Nous ne savons pas non plus ce qu'il arrivera aux réfugiés qui resteront à Manus. Je n'ai pour ma part jamais été interrogé par les officiels américains, il faut croire que je ne suis pas sur la liste, sans doute à cause du travail que je mène ici... Nous sommes environ 200 dans ce cas. Il y a beaucoup trop d'incertitudes, et nous n'avons plus confiance en personne.

Le Canada pourrait-il être une destination pour certains d'entre vous ?

Je peux vous dire que la plupart des réfugiés ont pensé au Canada au cours des quatre dernières années. Nous avons envoyé plusieurs lettres à votre gouvernement pour solliciter son aide. J'ai moi-même écrit une lettre à l'ambassade canadienne à Canberra pour lui demander d'enquêter sur mon cas, mais, malheureusement, elle n'a pas accepté ma requête et a dit qu'elle ne pouvait faire une telle chose. Mais le Canada reste un grand espoir pour nous afin de sortir de cet enfer.

Collaboration spéciale
Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres
Montréal
Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement
Appel d'offres : 17-15902
A51 - Système de gradins télescopique et de fauteuils
L'ouverture des soumissions prévue pour le 25 septembre 2017 est reportée au 11 octobre 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres
Montréal
Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 17-16397
Descriptif : A57 - Cueillette, réparation, remise à neuf et livraison du mobilier d'éclairage de rues, luminaires de type Cobra - 24 mois
Date d'ouverture : 16 octobre 2017
Dépôt de garantie : 3 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Appel d'offres : 17-16464
Descriptif : A86 - Préachat de consoles d'éclairage en aluminium fabriquées pour installation sur poteaux en bois d'Hydro-Québec - 12 mois
Date d'ouverture : 16 octobre 2017
Dépôt de garantie : 10 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Renseignements : Daniel Léger, agent d'approvisionnement : 514 872-1059
Appel d'offres : 17-16416
Descriptif : Fourniture d'un système d'inspection de conduites d'égouts sur camion fourgon
Date d'ouverture : 23 octobre 2017
Dépôt de garantie : 5 % (Toute forme de garantie acceptée)
Appel d'offres : 17-16417
Descriptif : Acquisition de quarante et un (41) véhicules Toyota 2018, modèles Yaris, Sienna, Highlander hybride, Camry et RAV4
Date d'ouverture : 11 octobre 2017
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Marc-André Deshaies, agent d'approvisionnement : 514 872-6850
Appel d'offres : 17-16376
Descriptif : Collecte, transport et traitement des appareils contenant des halocarbures en fin de vie utile 2018 – 2020
Date d'ouverture : 11 octobre 2017
Dépôt de garantie : 2 % (Cautionnement et/ou chèque visé)
Renseignements : Sébastien Biguet, agent d'approvisionnement : 514 872-7446
Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 25 septembre 2017
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres public
Montréal
Anjou
AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES
ADDENDA NO 2
Le 25 septembre 2017
Objet : Travaux de clôture pour divers parcs
Soumission : 2017-18
Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis du projet susmentionné, et doit être lu comme étant un tout. Toutefois, cet addenda doit avoir priorité sur les exigences des plans et devis auxquels il apporte des variantes.
Veuillez noter que la date d'ouverture pour cet appel d'offres est reportée au mardi 26 septembre 2017.
Le présent addenda fait partie intégrante des documents d'appel d'offres.

Appel d'offres
Montréal
Service Espace pour la vie
Direction de l'Exploitation, division des services techniques
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : BI-00099
Descriptif : Réfection des salles de bain et des douches des employés du Biodôme
Date d'ouverture : Mercredi 11 octobre 2017 à 10h30
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à Claude Brouillard : claudébrouillard@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 29 septembre 2017 à 16h, à l'adresse courriel suivante : penelopedarcy@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu du 02 octobre au 05 octobre 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8 h 30 à 12 h.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres
Montréal
Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grec
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE
DIVISION AMÉNAGEMENT DES PARCS – ACTIFS IMMOBILIERS
Construction d'un terrain de soccer et aménagement de paysage au parc Loyola
Soumission CDN-NDG-17-AOP-DAI-038
L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 26 septembre 2017 à 11 heures est reportée au vendredi 29 septembre 2017 à 11 heures. Les soumissions devront donc être reçues avant 11 heures le vendredi 29 septembre 2017 au 5160, boulevard Décarie, bureau 100, (Accès Montréal), rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017.
Le secrétaire d'arrondissement
Geneviève Reeves, avocate

Appel d'offres public
Montréal
Service Espace pour la vie
Direction de l'Exploitation, division des services techniques
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : BI-00099
Descriptif : Réfection des salles de bain et des douches des employés du Biodôme
Date d'ouverture : Mercredi 11 octobre 2017 à 10h30
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à Claude Brouillard : claudébrouillard@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 29 septembre 2017 à 16h, à l'adresse courriel suivante : penelopedarcy@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu du 02 octobre au 05 octobre 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8 h 30 à 12 h.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres
Montréal
Service Espace pour la vie
Direction de l'Exploitation, division des services techniques
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : BI-00099
Descriptif : Réfection des salles de bain et des douches des employés du Biodôme
Date d'ouverture : Mercredi 11 octobre 2017 à 10h30
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à Claude Brouillard : claudébrouillard@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 29 septembre 2017 à 16h, à l'adresse courriel suivante : penelopedarcy@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu du 02 octobre au 05 octobre 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8 h 30 à 12 h.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres
Montréal
Service Espace pour la vie
Direction de l'Exploitation, division des services techniques
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : BI-00099
Descriptif : Réfection des salles de bain et des douches des employés du Biodôme
Date d'ouverture : Mercredi 11 octobre 2017 à 10h30
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à Claude Brouillard : claudébrouillard@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 29 septembre 2017 à 16h, à l'adresse courriel suivante : penelopedarcy@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu du 02 octobre au 05 octobre 2017 inclusivement, selon l'horaire suivant : 8 h 30 à 12 h.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

RRUQ
Régime de retraite de l'Université du Québec
Avis aux participants du Régime – Fin d'une entente de transfert
Le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) souhaite vous informer que le Comité de retraite du Régime de retraite des employés cadres et non syndiqués de la Société de transport de Laval a avisé le RRUQ qu'il mettra fin à sa participation à l'entente de transfert entre le Régime de retraite des employés cadres et non syndiqués de la Société de transport de Laval et le RRUQ à compter du 1^{er} novembre 2017.
Si vous avez actuellement des droits accumulés dans le Régime de retraite des employés cadres et non syndiqués de la Société de transport de Laval et que vous envisagez un transfert vers le RRUQ, nous vous invitons à compléter une demande de transfert au plus tard le 31 octobre 2017.
L'avis de résiliation de l'entente de transfert peut être consulté au bureau du Secrétaire du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.
Pour toute question, vous pouvez joindre le Secrétaire par téléphone, au (418) 654-3850 ou sans frais au 1 (888) 236-3677, ou par courriel à l'adresse suivante : services-participants@rruq.ca.
Québec, le 25 septembre 2017
Le Secrétaire du Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boul. Laurier
Tour de la Cité, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec) G1V 4W1
www.rruq.ca

Appel d'offres
Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, 10h30 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 325801
Descriptif : Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Messier, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke
Date d'ouverture : 18 octobre 2017
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A
Appel d'offres : 405517
Descriptif : Travaux de voirie dans l'arrondissement Lachine - (PCPR 2018)
Date d'ouverture : 18 octobre 2017
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 septembre 2017
Visite supervisée des lieux : N/A
Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres
Montréal
ALIÉNATION DE BIENS
AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du mois d'août 2017 :
Échange par lequel la Ville cède à Groupe immobilier Grilli inc. tous ses droits, titres et intérêts dans les lots vacants 5 299 020, 5 119 091 et 5 299 017 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1068,9 m², en contrepartie de tous les droits, titres et intérêts constitués dans les lots vacants 5 118 849, 5 299 018, 5 299 023 et 5 119 080 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 9 018,3 m², tous ces lots étant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, le tout sans soulte (CG17 0317)
Vente à 9344-2051 Québec inc. d'un terrain constitué du lot 1 879 085 du cadastre du Québec, situé du côté est de l'avenue d'Orléans et au sud de la rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 163 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maison-neuve, pour 102 000 \$ (CM17 0958)
Vente à Les Productions Merveilles inc. d'un terrain constitué du lot 1 617 978 du cadastre du Québec, situé au nord de l'avenue Nicolas-Leblanc, entre les avenues André-Dumas et Louis-Scotté, d'une superficie de 419 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 125 000 \$ (CM17 0959)
Vente à Service Agakura inc. d'un terrain constitué du lot 5 490 830 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 353 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 26 243 \$ (CM17 0990)
Vente à Les Entreprises Prepa Itée d'un terrain constitué des lots 5 490 831 et 5 490 832 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 1 380,12 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 67 000 \$ (CM17 0991)
Vente à Vincenzo Fuoco et Iolanda Ruberto d'un terrain constitué des lots 5 490 833 et 1 510 127 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 747,7 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 56 500 \$ (CM17 0992)
Vente à Mira Strammello et Ricardo De Palma d'une partie d'une ruelle constituée du lot 1 122 628 du cadastre du Québec, située au sud de la rue Eymard et à l'est de la rue Vitell, d'une superficie de 25,5 m², dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour 4 230 \$ (DA176914004)
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE
Avis légaux et appels d'offres
Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi
Publications du mardi : Réservations avant 15 h le vendredi

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à Pauline Bisillon de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Terrebonne situé au 25, rue de Marigny Ouest, Saint-Jérôme, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance (vice cachés (89)) et l'Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 700-22-037950-176.
Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans qu'un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.
Le présent avis est publié à la demande de Carl Thiffault, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Montréal, le 21 septembre 2017
Lucie Meunier, Huissier

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à Esther Olivier de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier, Longueuil, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance (vice cachés (89)) et l'Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026410-177.
Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans qu'un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.
Le présent avis est publié à la demande de David Allard-Lacaille, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Montréal, le 21 septembre 2017
Lucie Meunier, Huissier

Réseau de transport métropolitain
Appel d'offres public
Construction – Travaux de remplacement de traverses sur la subdivision M&O MI. 7.00 – 8.55
Numéro de l'appel d'offres : 1001542
Les documents et conditions de l'appel d'offres sont disponibles exclusivement via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca, à partir du vendredi 22 septembre 2017.
Dépôt des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^{ème} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, AU PLUS TARD LE JEUDI 12 OCTOBRE 2017 À 10H30. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.
Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
Mounir Batty
Directeur exécutif – Approvisionnement et gestion immobilière

Appel d'offres
Montréal
ALIÉNATION DE BIENS
AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du mois d'août 2017 :
Échange par lequel la Ville cède à Groupe immobilier Grilli inc. tous ses droits, titres et intérêts dans les lots vacants 5 299 020, 5 119 091 et 5 299 017 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1068,9 m², en contrepartie de tous les droits, titres et intérêts constitués dans les lots vacants 5 118 849, 5 299 018, 5 299 023 et 5 119 080 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 9 018,3 m², tous ces lots étant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, le tout sans soulte (CG17 0317)
Vente à 9344-2051 Québec inc. d'un terrain constitué du lot 1 879 085 du cadastre du Québec, situé du côté est de l'avenue d'Orléans et au sud de la rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 163 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maison-neuve, pour 102 000 \$ (CM17 0958)
Vente à Les Productions Merveilles inc. d'un terrain constitué du lot 1 617 978 du cadastre du Québec, situé au nord de l'avenue Nicolas-Leblanc, entre les avenues André-Dumas et Louis-Scotté, d'une superficie de 419 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 125 000 \$ (CM17 0959)
Vente à Service Agakura inc. d'un terrain constitué du lot 5 490 830 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 353 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 26 243 \$ (CM17 0990)
Vente à Les Entreprises Prepa Itée d'un terrain constitué des lots 5 490 831 et 5 490 832 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 1 380,12 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 67 000 \$ (CM17 0991)
Vente à Vincenzo Fuoco et Iolanda Ruberto d'un terrain constitué des lots 5 490 833 et 1 510 127 du cadastre du Québec, situé à l'arrière du boulevard Rivière-des-Prairies et au sud du boulevard Maurice-Duplessis, d'une superficie de 747,7 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 56 500 \$ (CM17 0992)
Vente à Mira Strammello et Ricardo De Palma d'une partie d'une ruelle constituée du lot 1 122 628 du cadastre du Québec, située au sud de la rue Eymard et à l'est de la rue Vitell, d'une superficie de 25,5 m², dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour 4 230 \$ (DA176914004)
Fait à Montréal, le 25 septembre 2017
Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres
Montréal
ALIÉNATION DE BIENS
AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du mois d'août 2017 :
Échange par lequel la Ville cède à Groupe immobilier Grilli inc. tous ses droits, titres et intérêts dans les lots vacants 5 299 020, 5 119 091 et 5 299 017 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1068,9 m², en contrepartie de tous les droits, titres et intérêts constitués dans les lots vacants 5 118 849, 5 299 018, 5 299 023 et 5 119 080 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 9 018,3 m², tous ces lots étant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, le tout sans soulte (CG17 0317)
Vente à 9344-2051 Québec inc. d'un terrain constitué du lot 1 879 085 du cadastre du Québec, situé du côté est de l'avenue d'Orléans et au sud de la rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 163 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maison-neuve, pour 102 000 \$ (CM17 0958)
Vente à Les Productions Merveilles inc. d'un terrain constitué du lot 1 617 978 du cadastre du Québec, situé au nord de l'avenue Nicolas-Leblanc, entre les avenues André-Dumas et Louis-Scotté, d'une superficie de 419 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 125 000 \$ (CM17 095

LE MONDE

KURDISTAN IRAKIEN

Un référendum,
« quel qu'en soit le risque et le prix »ABDEL HAMID ZIBARI
à ErbilSAMMY KETZ
à Bagdad

Les Kurdes irakiens tiendront leur référendum d'indépendance lundi, « quel qu'en soit le risque et le prix » et malgré les menaces de représailles du gouvernement irakien et de pays voisins.

« Le partenariat a échoué avec Bagdad, et nous ne le reprendrons pas. Nous sommes arrivés à la conviction que l'indépendance permettra de ne pas répéter les tragédies du passé », a martelé le président de la région autonome du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, lors d'une conférence de presse.

Il a toutefois souligné qu'une victoire du « oui » ne serait que le début « d'un long processus ».

Intervenant depuis Bagdad dans un discours prononcé au même moment que la conférence de presse du leader kurde, le premier ministre, Haider al-Abadi, a vivement critiqué ce choix.

« Prendre une décision unilatérale touchant l'unité de l'Irak et sa sécurité ainsi que la sécurité de la région avec un référendum de séparation est contre la Constitution et la paix civile », a-t-il déclaré, promettant de prendre « les mesures nécessaires » pour préserver l'unité de l'Irak.

Dans la soirée, le gouvernement irakien a demandé « aux

« Nous sommes tous pour l'indépendance, car nous ne voyons pas l'intérêt de rester au sein de l'Irak, mais nous avons peur des complots ourdis par les pays voisins »

Kamran Mohammad, citoyen kurde de 27 ans

pays voisins et au monde de ne traiter qu'avec lui sur les dossiers du pétrole et des frontières », ont rapporté les médias d'Etat. Une menace à peine voilée pour le Kurdistan qui tire l'essentiel de ses revenus de l'or noir.

Mesures de rétorsion

Cette région produit en moyenne 600 000 barils de pétrole par jour, dont 550 000 sont exportés via Ceyhan en Turquie. Si Ankara, qui s'oppose également à la tenue du référendum, décidait de ne plus permettre le passage, cela pourrait entraîner une asphyxie économique pour Erbil.

Un peu plus tôt dans la journée, l'Irak avait lui pris une première mesure de rétorsion en interdisant tous les vols avec le Kurdistan irakien, à la demande de Bagdad.

Malgré ces mises en garde, à Erbil, capitale du Kurdistan et fief du président Barzani, les drapeaux kurdes flottent

partout dans les rues. La majorité des gens affirment vouloir aller voter pour ce scrutin historique, mais en craignent les conséquences.

Les Kurdes sont appelés à voter dans les trois gouvernorats qui forment depuis 2003 la région autonome du Kurdistan, mais aussi dans les territoires que se disputent les Kurdes et les autorités de Bagdad, comme la riche province pétrolière de Kirkouk.

« Nous sommes tous pour l'indépendance, car nous ne voyons pas l'intérêt de rester au sein de l'Irak, mais nous avons peur des complots ourdis par les pays voisins », a confirmé Kamran Mohammad, 27 ans.

Inquiète à l'idée qu'Erbil suscite les velléités séparatistes de sa minorité kurde, la Turquie a déjà dit que sa réponse aurait des volets « sécuritaire » et « économique », pendant que l'armée turque a intensifié ses manœuvres à la frontière.

Aux yeux d'Ankara, « le référendum est illégitime », a réaffirmé dimanche le premier ministre turc, Binali Yildirim.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est entretenu par téléphone avec son homologue iranien, Hassan Rohani, et les deux hommes ont dénoncé « le chaos » que provoquera cette consultation dans la région, selon des sources présidentielles turques.

A Souleimaniyeh, deuxième ville du Kurdistan irakien, contrôlée par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), les rivaux de Massoud Barzani, les craintes sont palpables.

« Demain, je voterai "non", car j'ai peur d'un embargo sur la région, d'une guerre civile avec l'organisation paramilitaire majoritairement chiite] Hachd al-Chaabi et de me réveiller pour voir des soldats turcs patrouiller », explique Kamran Anouar, un enseignant de 30 ans.

Le chef du Hachd al-Chaabi, Faleh al-Fayad, a affirmé que « cela coûterait cher à ceux qui ont organisé ce référendum ».

Kurdes, Arabes et Turkmènes se côtoient dans cette province du nord, mais les responsables kurdes affirment qu'elle leur revient historiquement, arguant que l'ex-dictateur Saddam Hussein les en a chassés et les a remplacés par des Arabes.

Agence France-Presse



JAE C. HONG ASSOCIATED PRESS

La version précédente du décret touchait à sa fin dimanche.

DÉCRET ANTI-IMMIGRATION

Nouvelle mouture,
nouveaux pays

Les mesures annoncées par le président excluent le Soudan, mais visent désormais le Tchad, le Venezuela et la Corée du Nord

Les voyageurs provenant de huit pays feront face à des restrictions pour entrer sur le territoire des États-Unis, selon la nouvelle version du décret anti-immigration signé dimanche par le président Donald Trump.

« À titre de président, je dois agir afin de protéger la sécurité et les intérêts des États-Unis et de sa population », peut-on lire dans le texte du décret. Le président a aussi ajouté sur son compte Twitter dimanche soir que « rendre l'Amérique sécuritaire est [sa] priorité numéro 1 ».

Les mesures annoncées vont ainsi de l'interdiction totale à des restrictions plus ciblées. Par exemple, aucun citoyen syrien ne peut mettre les pieds sur le sol américain, alors que seuls certains membres du gouvernement vénézuélien et leur famille sont touchés par ces mesures.

Le décret vise les voyageurs en provenance de l'Irak, de la Libye, de la Corée du Nord, de la Somalie, de la Syrie, du Tchad, du Venezuela et du Yémen. Ces mesures entreront en vigueur dès le 18 octobre prochain.

Les restrictions touchent des pays qui, selon le département de la Sécurité intérieure américaine, refusent de donner des renseignements aux États-Unis ou n'ont pas adopté des mesures préventives efficaces.

Pas assez sévère

Les autorités ont par contre souligné que les visas déjà délivrés ne seront pas révoqués avec l'entrée en vigueur du nouveau décret présidentiel. Celui-ci permet également, sans les garantir, des déroga-

tions au cas par cas. La version précédente du décret présidentiel touchait à sa fin dimanche. Six pays musulmans étaient jusqu'alors visés: la Syrie, la Libye, l'Irak, le Soudan, la Somalie et le Yémen. Leurs ressortissants étaient alors interdits d'entrée sur le territoire américain pendant 90 jours.

Le président avait réclamé des restrictions encore plus « sévères » après l'attentat survenu la semaine dernière dans le métro de Londres. « L'interdiction de territoire devrait être plus importante, plus sévère, plus explicite, mais, stupidement, cela ne serait pas politiquement correct », avait-il tonné sur son compte Twitter.

« La secrétaire par intérim [Elaine Duke] a recommandé des mesures qui sont sévères et bien adaptées. On y retrouve des restrictions et un renforcement des mesures de vérification pour certains pays », avait indiqué Miles Taylor, un conseiller de M^{me} Duke.

Le très controversé décret anti-immigration du président américain avait provoqué une importante onde de choc au sein du pays et dans le monde entier en janvier dernier. Sa toute première mouture avait même été bloquée par les tribunaux de premières instances et en Cour d'appel avant d'être partiellement remise en vigueur au mois de juin par la Cour suprême des États-Unis.

Le 10 octobre prochain, le dossier doit justement être examiné en audience par les juges de la Cour suprême fédérale.

Avec Le Devoir
Agence France-Presse

TRUMP

SUIITE DE LA PAGE B 1

L'origine du genou à terre remonte à l'été 2016, lorsque l'ancien quart-arrière des 49^{ers} de San Francisco Colin Kaepernick l'avait effectué — et provoqué un scandale national — pour protester contre les meurtres de plusieurs Noirs abattus par des policiers blancs.

Le président Trump, élu sur un discours populiste et nationaliste, s'en était pris sans le nommer à ce joueur vendredi lors d'un meeting: « Est-ce que vous n'aimeriez pas voir un de ces propriétaires [d'équipe] de NFL dire, quand quelqu'un manque de respect à notre drapeau, "sortez-moi ce fils de pute du terrain, il est viré, viré!" ».

Après cette première missive et une escalade verbale pendant le week-end, les footballeurs américains sont désormais engagés dans un bras de fer très symbolique avec le président républicain.

« Si les fans de NFL refusent d'aller aux matchs jusqu'à ce que les joueurs arrêtent de manquer de respect à notre drapeau et notre pays, vous verrez rapidement un changement. Virez ou suspendez! », avait lancé plus tôt dimanche Donald Trump sur Twitter, proposant tacitement de frapper les ligués professionnelles au portefeuille.

Le magnat de l'immobilier a ainsi persisté dans sa dénonciation des sportifs qui, par leur défiance à l'égard de son gouvernement ou leurs prises de position sur des questions de société, déshonorent pour lui le pays.

« Je connais nos joueurs qui se sont agenouillés pendant l'hymne national, et ce sont de jeunes hommes intelligents avec du caractère » qui « voulaient lancer un dialogue », avait également déclaré le propriétaire des Dolphins de Miami, Stephen Ross. « En ce moment, notre pays a besoin d'un leadership qui unit, pas de davantage de division. »

Donald Trump s'en était pris samedi au basketball, en retirant l'invitation à la Maison-Blanche pour l'équipe de NBA des Golden State Warriors, vainqueur du dernier championnat.

En cause, l'opposition notamment du meneur Stephen Curry à la politique du président américain. La décision a provoqué une pluie de critiques.

Il a annoncé dimanche que les Penguins de Pittsburgh seraient reçus prochainement à la Maison-Blanche.

Agence France-Presse



JOSEF LAGO AGENCE FRANCE-PRESSE

Des militants séparatistes brandissent des affiches en soutien à la tenue du scrutin prévu par le gouvernement catalan pour le 1^{er} octobre, durant une manifestation à Barcelone, dimanche.Les indépendantistes défient
Madrid en distribuant
des bulletins de voteJOSEPH WILSON
à Barcelone

Le groupe à l'origine du mouvement indépendantiste de Catalogne a défied les autorités d'Espagne, dimanche, en distribuant un million de bulletins de vote pour le référendum prévu le 1^{er} octobre prochain. Un exercice que le gouvernement central de Madrid a déclaré illégal et a ordonné de stopper.

Le président du groupe indépendantiste Omnium Cultural, Jordi Cuixart, a fait l'annonce que les bulletins seraient distribués dans le cadre d'un rassemblement prévu à Barcelone. M. Cuixart a demandé à ses membres de faire circuler les bulletins à travers toute la Catalogne.

Mesures répressives

Les policiers espagnols ont saisi des millions de bulletins de vote au cours des derniers jours dans le cadre de mesures répressives visant à empêcher le scrutin du 1^{er} octobre, qui a été suspendu par le Tribunal constitutionnel de l'Espagne.

Environ une douzaine de hauts fonctionnaires régionaux de Catalogne ont été arrêtés

mercredi dernier, ce qui a entraîné des vagues de manifestations partout dans le nord-est de l'Espagne.

Les indépendantistes catalans ont promis de maintenir le référendum, peu importe ce qu'en pense le gouvernement central.

Des rassemblements ont eu lieu, dimanche, dans les lieux publics de Barcelone et d'autres municipalités environnantes.

Les politiciens pour l'indépendance, de même que les groupes de pression populaires, ont demandé aux manifestants d'imprimer et de distribuer des affiches en soutien à la tenue du scrutin.

« Je vous demande de sortir et d'aller voter! Votez pour le futur de la Catalogne », a lancé à la foule le président du parlement régional de Catalogne, Carme Forcadell.

« Moments de tensions »

Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés dimanche à Saragosse, au nord-est de l'Espagne, devant le bâtiment où le parti Podemos tenait une réunion favorable à l'organisation d'un référendum en Catalogne, ont indiqué des sources.

La présidente du Parlement

régional d'Aragon, Violeta Barba, élue de Podemos, a « reçu une bouteille d'eau en plastique lancée par des manifestants en début d'après-midi », a indiqué à l'AFP une source de cette formation de gauche témoin de la scène.

Les autorités ont confirmé, dans un communiqué, des « moments de tension » pendant la journée et « quelques incidents isolés », parmi lesquels le lancer de la bouteille contre l'élue de Podemos. « Il y a eu au maximum 600 personnes en milieu d'après-midi », ont indiqué les autorités.

« Certains des participants à la réunion sont rentrés dans le bâtiment sous les huées » des manifestants, a-t-elle ajouté, précisant que la police est intervenue pour assurer leur sécurité.

« D'après leurs drapeaux et leurs chants, il s'agissait de manifestants d'extrême droite », a affirmé la source de Podemos.

D'après les sondages, les 7,5 millions de citoyens de Catalogne seraient divisés à part quasi égale entre la séparation et le désir de demeurer en Espagne.

La Presse canadienne

Kushner utilise
parfois son courriel
personnel à la
Maison-Blanche

Washington — Le gendre de Donald Trump, Jared Kushner, utilise parfois un serveur de courriel privé pour communiquer avec ses collègues de la Maison-Blanche, a reconnu son avocat, dimanche. Au cours de la période s'étendant du mois de janvier à août, M. Kushner a envoyé ou reçu moins de 100 courriels à partir de son compte de messagerie personnel, a confirmé l'avocat Abbe Lowell, dans une déclaration écrite. M^e Lowell a ajouté que son client transférerait vers des collègues des articles de journaux ou des éditoriaux. Le plus souvent, c'est une tierce personne qui amorçait l'échange de courriels. L'avocat a soutenu que M. Kushner, un conseiller important de Donald Trump, utilise le serveur de la Maison-Blanche lorsqu'il discute de sujets touchant la Maison-Blanche. Aucun courriel privé n'a été transféré vers son serveur officiel.

Associated Press

France: premier
revers électoral
pour Macron
au Sénat

Paris — Le président français, Emmanuel Macron, a essuyé son premier revers électoral dimanche lors du renouvellement partiel de la chambre haute du Parlement où la droite a conforté sa majorité, ce qui devrait le forcer à composer avec l'opposition pour faire voter sa réforme constitutionnelle. Selon les premiers résultats, le parti Les Républicains, avec 142 sénateurs sortants, était en route pour renforcer sa présence au Sénat. Le parti présidentiel, La République en marche!, qui comptait 29 sièges, ne tablait plus que sur « 20 à 30 » sénateurs. Le Parti socialiste, en pleine déconfiture à la présidentielle et aux législatives, résistait, lui, plutôt mieux que prévu. Le parti d'extrême droite Front national (FN), qui comptait deux sénateurs jusqu'à maintenant, ne remporte pour sa part aucun nouveau siège.

Agence France-Presse

LES SPORTS

Quelque 900 interventions médicales au demi-marathon de Montréal

MICHEL SABA

Les coureurs d'endurance ont grandement souffert des effets de la chaleur qui s'est abattue sur Montréal dimanche. Neuf cents participants du demi-marathon se sont présentés à la clinique mise en place par les organisateurs.

En moyenne, de 500 à 600 interventions sont pratiquées chaque année quand les températures avoisinent les 15 à 18 degrés Celsius, selon le coordonnateur médical de l'événement, Eddy Afram.

Cette comparaison vient démontrer la pertinence d'avoir annulé l'épreuve-reine — le marathon — qui aurait nécessité trois heures de course supplémentaires dans une très grande chaleur, a expliqué M. Afram en entrevue avec La Presse canadienne.

Selon lui, le maintien de la tenue du demi-marathon était «le meilleur des compromis et une bonne course de consolation pour ceux qui n'ont pas pu faire le marathon».

Le mercure doit grimper jusqu'à 28 degrés Celsius, et à 38 degrés s'il on tient compte du facteur humidex.

Pour faire face à la canicule automnale, le demi-marathon et la course de 10 km ont commencé plus tôt. De plus, 18 stations d'eau supplémentaires et un système d'arrosage à la ligne d'arrivée ont été installés, des serviettes imbibées d'eau froide ont été distri-

bués et près de quatre tonnes de glace ont été acquises.

Les effectifs médicaux ont aussi été révisés à la hausse. En incluant l'équipe de médecine sportive et les intervenants préhospitaliers, plus de 300 intervenants étaient mobilisés.

Le maintien de la tenue du demi-marathon était «le meilleur des compromis et une bonne course de consolation pour ceux qui n'ont pas pu faire le marathon»

«Normalement, de 60 à 70 % de nos interventions sont d'origine musculo-squelettique, donc de médecine sportive: des crampes, des foulures, des blessures», a indiqué Eddy Afram. Avec la température, on a eu beaucoup de cas de chaleur à l'effort.»

En plus de la clinique mise en place par les organisateurs, des équipes d'Urgences-santé étaient présentes en grand nombre pour assurer les premiers soins tant aux coureurs qu'à la population venue les encourager.

Les paramédicaux ont effectué plus d'une vingtaine de transports vers la clinique et quatre autres vers des centres hospitaliers, a affirmé le porte-parole de l'organisme, François Lebel.

Dix ambulances supplémentaires avaient été envoyées sur les lieux de l'événement, et un poste de commandement a été érigé pour ne pas nuire aux opérations habituelles.

La Presse canadienne



Les coureurs du demi-marathon ont dû affronter une chaleur quelque peu inhabituelle pour la saison, dimanche, lors de l'épreuve qui a obligé le déploiement d'un important dispositif médical.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'Impact s'incline 2-0 face à l'Atlanta United et s'éloigne des séries

Atlanta — Face à une autre formation bien rodée, l'Impact n'a pas été en mesure de causer une deuxième surprise en cinq jours et la formation montréalaise a encaissé un revers de 2-0 face à l'Atlanta United.

L'Impact avait mis fin à une série de quatre défaites en battant la meilleure formation de la MLS, le Toronto FC, 5-3 mercredi. Dimanche, l'Impact s'est buté à une équipe qui avait un dossier de 6-1-4 à ses 11 dernières sorties.

Héctor Villalba et Jeff Larentowicz ont touché la cible pour l'Atlanta United (14-8-7).

L'Impact (11-13-6) a gaspillé une occasion de rejoindre les Red Bulls de New York (12-11-6) au sixième et dernier rang donnant accès aux séries dans l'Association Est. La troupe de Mauro Biello demeure plutôt à trois points des Red Bulls, qui ont aussi un match de plus à jouer d'ici la fin de la campagne.

Le Bleu-blanc-noir sera de retour en action mercredi, quand il accueillera le New York City FC au Stade Saputo.

Le United a dicté le jeu dès les premiers instants de la rencontre, alors que Villalba a forcé le gardien Evan Bush à plonger vers sa gauche pour faire un arrêt dès la première minute de jeu.

Bush a dû aussi être alerte à la 11^e minute, quand un centre de Villalba a dévié sur le défenseur Victor Cabrera.

Le United a subi un dur coup à la 17^e minute quand son joueur étoile Miguel Almiron a dû quitter la rencontre en raison d'une blessure.

Le départ d'Almiron n'a pas ralenti les ardeurs des locaux et l'Impact a joué de chance à la 26^e minute, quand l'arbitre Ismail Elfath a fermé les yeux sur une faute dans la surface de réparation montréalaise alors que le ballon a dévié sur le bras de Cabrera.

Le United n'a pas semblé dérangé par la tournure des événements et il a finalement ouvert la marque à la 28^e minute. Carlos Carmona a aidé Villalba à voler le ballon à Samuel Piette. Villalba a ensuite décoché une frappe parfaite à partir du haut de la



FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

L'Impact n'a pu renouveler son exploit de mercredi contre le Toronto FC (en photo: Marco Donadel célèbre son but), dimanche, et s'est incliné devant l'Atlanta United.

surface de réparation jusque dans le coin supérieur à la gauche de Bush.

Josef Martinez a bousillé une chance en or de creuser l'écart à la 35^e minute, mais il a complètement raté une frappe à la volée alors qu'il avait été oublié au deuxième poteau par la défensive montréalaise.

L'Impact a donné signe de vie par la suite avant la pause, mais Anthony Jackson-Hamel et Ignacio Piatti ont manqué de lucidité.

Le jeu s'est animé au retour de la mi-temps, alors que l'Impact a échangé les occasions avec son rival.

Jackson-Hamel a trop attendu avant de tirer alors qu'il

s'était faufilé entre deux défenseurs à la 50^e minute, puis Chris McCann a tout juste raté la cible à la gauche de Bush une minute plus tard.

Bush a gardé l'Impact dans le match en frustrant Martinez à la 61^e minute, puis Villalba de manière particulièrement spectaculaire à la 62^e minute.

Quelques instants après avoir fait son entrée dans le match, Michael Salazar s'est buté au gardien Brad Guzan à la 72^e minute. Larentowicz a finalement porté le coup de grâce à la 73^e minute, en déviant avec son torse un centre de Julian Gressel.

La Presse canadienne

Le Canadien retranscrit Fucale, Reway et Scherbak de son camp d'entraînement

Le Canadien de Montréal a retranscrit trois autres joueurs du camp d'entraînement, dimanche matin. Les attaquants Martin Reway et Nikita Scherbak, de même que le gardien Zachary Fucale se rapportent tous au camp d'entraînement du Rocket de Laval, qui s'amorcera lundi. Reway n'a pas participé aux rencontres préparatoires, mais Scherbak a pris part à deux matchs, au cours desquels il a été tenu à l'écart de la feuille de pointage. Il a toutefois décoché cinq tirs au but. Quant à Fucale, il a participé à un match, en venant en relève à Al Montoya le 18 septembre à Québec. Le gardien de 22 ans a accordé un but sur 13 tirs en 28 minutes devant le filet, dans une défaite de 3-2 face aux Bruins de Boston.

La Presse canadienne

L'Impact prête Nick DePuy au Fury d'Ottawa pour le reste de la saison

L'Impact de Montréal a annoncé dimanche que l'attaquant Nick DePuy a été prêté au Fury d'Ottawa, son club affilié en USL, pour le reste de la saison 2017. DePuy sera disponible pour les cinq derniers matchs de saison régulière du Fury, dont celui de dimanche contre le Louisville City FC à la Place TD. En prêt plus tôt cette saison, DePuy a com-

mencé trois matchs avec Ottawa, cumulant 243 minutes de jeu.

La Presse canadienne

Maurice Richard est crédité d'une nouvelle aide et récolte un 966^e point

Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'une injustice, mais la légende du Canadien de Montréal Maurice Richard a vu une aide s'ajouter au total de sa prestigieuse carrière dans la LNH. Une équipe de statisticiens de la LNH a passé les six dernières années à réviser les sommaires des matchs disputés entre 1917 et 1987, et plus de 6000 corrections ont été effectuées — particulièrement lors des premières années du circuit. Parmi les trouvailles, les statisticiens ont trouvé une erreur sur un but de Toe Blake à 10 min 15 s de la deuxième période lors d'une victoire de 6-5 des Bruins de Boston face au Canadien le 4 novembre 1945, à l'époque où la «Punch Line» composée de Richard, Blake et Elmer Lach dominait la LNH. Sur la feuille de pointage, la seule mention d'aide était donnée avec raison à Richard. Cependant, le marqueur officiel de la LNH a probablement mal lu la note et a accordé l'aide à Emile «Butch» Bouchard. Le «Rocket» a donc récolté 422 aides au cours de sa carrière de 18 saisons qui a pris fin en 1960. Son total de points est finalement de 966. Il a donc récolté 27 buts et 22 aides en 1945-1946 et les statistiques de Richard ont été corrigées sur le site officiel de la LNH.

La Presse canadienne

Sudoku

par Fabien Savary

	6			4	7	9
	1		8			
3			7	6		
			3			2
6			9			
	3	4		5		
1			8	7		3
	8		4		1	6
5	7				8	

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3713

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	7	5	3	4	8	2	6	1
2	1	8	6	7	5	3	4	9
4	3	6	2	1	9	5	7	8
6	4	7	8	3	2	9	1	5
1	9	2	7	5	6	8	3	4
8	5	3	1	9	4	6	2	7
3	6	4	5	8	1	7	9	2
7	8	1	9	2	3	4	5	6
5	2	9	4	6	7	1	8	3

3712

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CYCLISME

Sagan remporte son troisième titre mondial

Bergen (Norvège) — Peter Sagan, discret durant toute la course, a surgi *in extremis* dimanche à Bergen pour enlever son troisième titre de champion du monde en trois ans, une performance inédite dans le cyclisme, au terme d'une course enflammée menée par le Français Julien Alaphilippe.

«Dans les cinq derniers kilomètres, j'ai pensé que c'était perdu», a reconnu le Slovaque. Mais Alaphilippe et son compagnon d'échappée, l'Italien Gianni Moscon, ont été rejoints à 1500 mètres de la ligne, sans

que la télévision, réduite à ses caméras fixes, puisse retrasmètre ces instants clés de la course majeure de l'année.

Remontée inattendue

Sagan, qui ne s'était pas montré jusque-là au long des 267 kilomètres, a remonté *in extremis* le Norvégien Alexander Kristoff qu'il a devancé d'une demi-roue. L'Australien Michael Matthews a pris la troisième place, son deuxième podium après sa deuxième place de 2015 à Richmond (Etats-Unis) lors du premier titre du Slovaque.

Comme prévu, à l'exemple de

la tactique suivie l'an passé dans les sables de Doha (Qatar), Sagan s'en est remis aux autres sélections nationales, faute de pouvoir s'appuyer sur une équipe nationale solide (six coureurs pour la Slovaquie contre neuf aux nations fortes). Pari réussi, puisqu'aucune échappée n'a pu aller au bout. Pas plus le groupe formé à l'initiative du Belge Tim Wellens à 65 kilomètres de l'arrivée que le duo Alaphilippe-Moscon dans le dernier des onze tours de circuit.

Le retour du peloton, aux 1500 mètres, a rebattu les cartes et, à ce jeu-là, Sagan a

tiré une nouvelle fois le bon numéro. En conclusion d'une saison qui l'a vu échouer dans les grands rendez-vous et perdre son maillot vert du Tour de France, après son exclusion pour sprint dangereux.

«C'est une année magnifique», a réagi le triple champion du monde dont la femme attend un premier enfant. Il avait auparavant dédié ce titre au coureur italien Michele Scarponi décédé accidentellement en avril dernier: «Je pense très fort à lui.»

Agence France-Presse

SUR LA ROUTE



Testé pour la deuxième fois fin juillet en plein désert du Nevada, aux États-Unis, le train à très grande vitesse Hyperloop pourrait être mis en service dès 2021, selon l'entreprise qui le développe, Hyperloop One. Cette dernière a d'ailleurs dévoilé cette photo, sur laquelle on peut apercevoir ce qui serait le prototype de la capsule de passagers.

HO/WEBER SHANDWICK PR/AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Hyperloop, un rêve ou une réalité ?

Si l'entreprise vise une commercialisation rapide, les défis restent nombreux, tant pour la technologie et la sécurité que pour l'aménagement du territoire

Faire le voyage Montréal-Toronto en seulement 39 minutes? C'est la durée de trajet que se targue de proposer une entreprise américaine avec son projet de train futuriste Hyperloop, qui pourrait voir le jour au Canada d'ici quelques années et transformer l'expérience de transport de la population.

ANNABELLE CAILLOU

Après la voiture, le bateau, le train, le métro ou encore l'avion, un nouveau concept de transport en commun pourrait faire son apparition d'ici quelques années: l'Hyperloop, un train surélevé pouvant aller à une vitesse comparable à celle des avions de ligne. Un projet prometteur, selon les experts, qui soulève toutefois plusieurs interrogations quant à son implantation au pays.

Testé pour la deuxième fois fin juillet en plein désert du Nevada, le train à très grande vitesse Hyperloop pourrait être mis en service dès 2021 selon l'entreprise qui le développe, Hyperloop One. Et parmi les dix propositions internationales présentées, la trajectoire Montréal-Toronto proposée par la filiale canadienne du géant américain de l'ingénierie AECOM a été retenue.

Le projet d'Hyperloop a été lancé en 2013 par l'homme d'affaires canado-américain Elon Musk, qui est aussi à l'origine des voitures électriques de Tesla et des fusées de SpaceX. Le principe est de propulser une capsule de passagers dans un tube à faible

pression — maintenu dans l'air grâce à un système de sustentation magnétique et fonctionnant à l'électricité — à une vitesse de 1200 km/h, selon les projections de la firme américaine.

Au lieu de passer 5 h dans sa voiture ou dans un train pour parcourir la distance entre Montréal et Toronto, on pourrait faire le trajet en 39 minutes en Hyperloop. Le voyage comprendrait un arrêt à Ottawa; ainsi, aller de Toronto à Ottawa prendrait 27 minutes, tandis que se rendre d'Ottawa à Montréal serait possible en 12 minutes. La viabilité commerciale du tracé doit désormais être étudiée.

Si après deux tests — dont l'un a permis de faire circuler un prototype sur 450 m à 310 km/h —, Hyperloop One estime que son projet peut entrer en phase de commercialisation, des experts croient quant à eux que certains défis se posent encore, tant pour la technologie et la sécurité, que l'aménagement du territoire.

Pour Denis Gingras, professeur à l'Université de Sherbrooke et directeur du Laboratoire d'intelligence véhiculaire, le train, qui semble tout droit sorti d'un film de science-fiction, est encore à «l'étape de la planche à dessin».

«Il faut quand même le créer, ce tube d'une longueur phénoménale, et être capable d'y maintenir une pression très basse pour que la capsule soit propulsée en toute sécurité sans rencontrer les parois; 1200 km/h, ce n'est pas loin de la vitesse du son, c'est risqué», explique-t-il.

«Je me demande qui, dans mon entourage, voudrait embarquer là-dedans demain matin. Ça dépasse l'entendement, cette vitesse», souligne de son côté le directeur de Trajectoire Québec, Philippe Cousineau Morin. Il estime que les citoyens vont avoir besoin d'être rassurés et convaincus par le niveau de sécurité de l'Hyperloop avant d'embarquer.

Pourtant, cette peur de la vitesse était déjà présente lorsque le train, l'automobile ou l'avion ont fait leur apparition, d'après le professeur à Polytechnique Montréal Nicolas Saunier. Il explique que le plus dangereux n'est pas la vitesse, mais plutôt l'accélération qui doit respecter certaines limites et se faire par étape pour la sécurité des passagers.

De la concurrence

Aux yeux de M. Saunier, l'Hyperloop pourrait s'implanter plus vite qu'on le croit, la technologie utilisée étant déjà «connue et maîtrisée».

«C'est l'occasion d'adopter une technologie encore plus avancée», dit-il, en notant le retard du Québec en matière de transport ferroviaire, comparé à l'Europe, qui s'est dotée de nombreux trains à grande vitesse depuis plusieurs années.

M. Morin ne partage pas son opinion. «Il y a déjà plein de technologies prouvées qui existent, pourquoi ne pas les utiliser?» Il craint surtout que la popularité grandissante de l'Hyperloop ne soit une excuse pour mettre en veilleuse la création d'un train à grande vitesse dans l'axe Québec-Windsor, en attente depuis des années.

Une étude récente publiée par Transpod, une startup canadienne lancée fin 2015 qui développe son propre modèle — indiquait pourtant que la construction d'un système de type Hyperloop coûtera 30% de moins qu'une ligne ferroviaire à grande vitesse.

Mais c'est surtout à l'avion que l'Hyperloop risque de faire de la concurrence, selon M. Saunier. «Ce sera plus rapide que l'avion, si l'on tient compte du temps à l'aéroport et à la sécurité. Et ce sera surtout moins cher, car on peut alimenter le système en électricité.»

Revoir l'aménagement du territoire?

La professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM Florence Junca-Adenot se montre prudente face à l'engouement que soulève le nouveau concept de transport. Elle rappelle que différents projets pour relier Montréal à Toronto ont été proposés ces dernières années sans pour autant aboutir.

D'après elle, la question de l'aménagement reste un défi de taille avec un projet d'une telle envergure: comment faire passer l'Hyperloop jusqu'au centre-ville, un milieu déjà urbanisé et possédant déjà d'autres moyens de transport? «Si on a déjà trouvé difficile de faire passer un train à grande vitesse par le centre-ville de Montréal, le tube, on le fait passer où?» se demande-t-elle.

Elle estime que l'Hyperloop sera pour cette raison plus facile à implanter dans des villes en plein développement de leurs infrastructures et de forte densité, comme en Asie. «Ça prend de l'espace pour installer le tube et surtout du monde à transporter sur les axes concernés. On est loin de ce calibre-là entre Montréal et Toronto.»

À cet égard, elle remet en question l'argument environ-



BRENDAN SMIALOWSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le projet Hyperloop One a été lancé en 2013 par Elon Musk.

Moins d'étalement urbain ?

Denis Gingras, directeur du Laboratoire d'intelligence véhiculaire, pense que l'Hyperloop pourrait résoudre la problématique du transport interurbain, en remplaçant avions, trains et voitures pour parcourir de grands espaces. Les régions en bénéficieraient et pourraient se développer davantage, selon lui. «Souvent, les gens veulent vivre à proximité de leur travail. Si on peut faire de grandes distances en si

peu de temps, ça encouragera à vivre loin de son travail sans problème.» Pour M. Saunier, professeur à Polytechnique Montréal, l'Hyperloop contribuera au contraire à augmenter la concentration des emplois dans les grandes villes, ce qui n'avantage pas les régions. «Pourquoi une entreprise aurait-elle des bureaux dans une autre ville si on peut se déplacer si vite et si facilement d'un endroit à l'autre?»

nemental souvent mis en avant par les défenseurs de l'Hyperloop, en ce qui concerne le lien entre les deux métropoles canadiennes. Fonctionnant essentiellement à l'électricité, le train aux allures futuristes permettrait d'enlever un nombre considérable de voitures des routes et ainsi réduire la production de gaz à effet de serre.

«C'est intéressant, mais il faut pour ça un bassin suffisant. Beaucoup de gens prennent déjà l'avion ou le train pour faire Toronto-Montréal, donc un transfert de ces deux modes de transport vers l'Hyperloop aurait moins d'impact environnemental.»

« Je me demande qui, dans mon entourage, voudrait embarquer là-dedans demain matin. Ça dépasse l'entendement, cette vitesse. »

Philippe Cousineau Morin, directeur de Trajectoire Québec

ÉTHIQUE ET RELIGIONS



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

L'ex-député libéral Jack Anawak (à gauche) avait huit ans, en 1956, lorsque des médecins ont emmené sa mère au sud pour lui faire subir des traitements contre la tuberculose. Ci-dessus, l'homme est en compagnie du chef sortant du NPD, Thomas Mulcair, en 2015, au Nunavut.

Ottawa lèvera (en partie) le voile sur les Inuits morts de tuberculose

BOB WEBER

Après 10 ans de travail, le gouvernement fédéral se prépare à publier une banque de données renfermant toutes les informations disponibles au sujet de ce qui est arrivé aux Inuits atteints de tuberculose et emmenés au sud pour recevoir des soins.

Depuis 2008, Elizabeth Logue — responsable du programme Nanilavut (qui signifie « Trouvons-les ») — et son équipe de chercheurs ont épluché de nombreux documents dans les archives des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, de même que dans les registres de communautés religieuses, de cimetières, de sanatoriums et d'hôpitaux. Ils ont aussi pu compter sur des témoignages personnels.

Ils ont ainsi pu constituer une banque de données qui rassemble des informations sur environ 4500 Inuits emmenés au sud.

M^{me} Logue reconnaît toutefois que la banque de données demeure incomplète. On souhaite tout de même la rendre publique rapidement puisque de nombreuses personnes qui cherchent des réponses se font vieillissantes.

Certains dossiers contiennent des détails sur les traitements et le retour des patients dans leur communauté. D'autres dossiers parlent seulement des traitements reçus, sans préciser si le patient a survécu ou non. Des dossiers mentionnent un décès du patient, mais sans précision sur l'endroit où le corps a été enterré. Finalement, quelques dossiers renferment toutes les informations nécessaires, du traitement jusqu'au lieu d'inhumation.

Quelques personnes de la communauté inuite ont déjà pu consulter les données et découvrir ce qu'elles cherchaient. La plupart des autres personnes intéressées vont devoir passer par des groupes de revendication territoriale pour consulter le registre.

Elizabeth Logue explique que son équipe travaille en collaboration avec les groupes de revendication territoriale « pour s'assurer que, lorsque les données seront disponibles, le contexte soit aussi expliqué pour raconter toute l'histoire ».



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Le jeune Anthony Amauyak, atteint de tuberculose, photographié en mars 1956 au Nunavut.

« Prendre connaissance de ces informations pour la première fois pourrait réveiller des traumatismes. Il y aura du soutien offert », ajoute M^{me} Logue au sujet de cet enjeu qui demeure très sensible.

Tourner la page

L'ex-député libéral Jack Anawak était âgé de huit ans, en 1956, lorsque des médecins sont venus chez lui pour emmener sa mère au sud pour lui faire subir des traitements contre la tuberculose.

Elle est décédée deux ans plus tard dans un hôpital et a été enterrée. Quelque part.

« Prendre connaissance de ces informations pour la première fois pourrait réveiller des traumatismes. Il y aura du soutien offert. »

Elizabeth Logue, chercheuse

La famille n'a jamais su où se trouvait le corps et le mystère demeure depuis 60 ans un profond trou noir dans le cœur de Jack Anawak.

« Où est-elle enterrée? Où est-elle décédée? », s'interroge celui qui a siégé neuf ans à la Chambre des communes à Ottawa.

« On se demande toujours où sont nos êtres chers. Pour moi, c'est très important que l'on puisse clore le dernier chapitre de nos vies. De finalement savoir où sont nos mères et nos pères et de pouvoir les visiter », souligne M. Anawak.

Selon Natan Obed du regroupement national Inuit Tapiriit Kanatami, certaines familles cherchent toujours leurs parents, car elles les croient toujours en vie. Certains patients traités au sud auraient été ramenés dans les mauvaises communautés au nord une fois remis sur pieds.

On compte encore aujourd'hui environ 50 fois plus de cas de tuberculose parmi le peuple inuit. La pauvreté et l'état lamentable des logements expliqueraient en partie le problème, mais des sociologues croient que les malades hésitent à se faire soigner, car ils gardent le souvenir des mauvais traitements du passé.

Entre 1953 et 1961, un total de 5240 Inuits, y compris des enfants et des personnes âgées, ont été envoyés au sud pour être soignés. À l'époque, la communauté entière ne comptait que quelque 11 500 personnes.

La Presse canadienne

Agence France-Presse

Congédié pour espionnage?

Le Vatican révèle ses motifs pour avoir évincé son ex-contrôleur des finances

Rome — Le Vatican a affirmé dimanche avoir évincé son premier « contrôleur général » des finances — qui avait démissionné en juin sans donner d'explication — parce qu'il avait espionné de hauts responsables.

Cette explication est intervenue après la publication d'une interview de l'ex-contrôleur général, où il affirme avoir été poussé vers la sortie en raison de ses investigations sur des activités illégales.

« Je n'ai pas démissionné volontairement. J'ai été menacé d'être arrêté », a dénoncé Libero Milone dans cet entretien à quatre médias, publié notamment par le quotidien italien *Il Corriere della Sera*.

Ces déclarations ont suscité une réaction du Vatican quelques heures seulement après leur publication: « Le bureau de M. Milone a illégalement eu recours à une société extérieure pour enquêter sur les vies privées de membres du Saint-Siège ».

« Cela a altéré de manière irrémédiable la confiance placée dans M. Milone qui, lorsqu'il a été confronté à ses responsabilités, a accepté librement de donner sa démission », a expliqué le Vatican, qui commente très rarement publiquement ses affaires internes.

Ordinateurs espionnés?

Expert-comptable et financier laïque italien ayant effectué une grande partie de sa carrière au cabinet d'audit Deloitte & Touche, Libero Milone avait été chargé en mai 2015 de procéder avec « pleine autonomie et indépendance » au contrôle financier des ministères de la Curie et des administrations dépendant du Gouvernorat de la Cité du Vatican.

Il venait alors compléter une « troïka » chargée de moderniser et de contrôler le système économique et financier du Vatican, avec le cardinal australien George Pell, secrétaire (ministre) de l'Économie, et le cardinal allemand Reinhard Marx, coordinateur du Conseil de l'Économie.

Selon Libero Milone, des membres importants du Vatican voulaient s'opposer aux efforts de réforme financière du pape François.

« Je suis vraiment désolé pour le pape. J'avais avec lui une belle relation impossible à décrire, mais au cours des 18 derniers mois on m'a empêché de le voir. Apparemment, on ne voulait pas que je lui dise certaines choses que j'avais vues », explique-t-il.

Alors qu'un accord de confidentialité l'empêche de donner des détails sur les irrégularités qu'il a mises au jour, M. Milone indique que ses ennuis ont commencé lorsqu'il a eu recours à une société extérieure pour vérifier que les ordinateurs de son équipe n'étaient pas espionnés.

Au moment de son embauche, les responsables du Vatican avaient affirmé qu'il serait « complètement indépendant » et aurait accès à tous les documents comptables du petit État, ne rendant compte qu'au pape. Mais, selon lui, il a été accusé d'utiliser la société extérieure pour espionner des responsables du Vatican.

« Ils m'ont accusé d'avoir recherché des informations sur des membres du Vatican de manière impropre. J'ai découvert qu'ils enquêtaient sur moi depuis sept mois », mais « je faisais seulement mon travail », se défend-il.

En novembre 2015, c'est la découverte d'un vol de données sur l'ordinateur de M. Milone, dans son bureau situé non loin de la place Saint-Pierre, qui avait fait éclater le scandale « Vatileaks ». Un prêtre espagnol avait été condamné dans cette affaire par un tribunal du Vatican pour avoir divulgué des informations jugées confidentielles par le Saint-Siège.

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
445 boul. St-Joseph Ouest, près Laurier
Immeuble béton, 2 ascenseurs

4 1/2
970 pc 1 350 \$/mois

1 SDB complète, 1 salle d'eau, nouvelles fenêtres. Chauffage, eau chaude, frig. Cuisinière et lave-vaisselle inclus. Pas d'animaux. Garage disponible 125 \$

SURINTENDANT
514-276-5949

ROSEMONT
3 1/2, propre, haut de triplex, aire ouverte. Propriétaires occupants, entrées lav/séc. 5 min. du Parc Maisonneuve et métro Viau, non fumeur.
660 \$ chauffé 514-349-0493

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensolleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819-300-1330

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE

À LOUER AU MOIS

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Octobre et novembre 2017 : 2 000 \$ / mois
Décembre 2017 : 2 500 \$ / mois

438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

185
CHAMBRES

PIED-à-TERRER - AHUNTSIC
Ch. meublée avec s. de b. privée. Vue sur rivière. Internet. Autobus. Accès à la cuisine. Non-fumeur.
500 \$ / mois 514-384-2109

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514-982-6606

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

BAIN EN BOIS 100 % QUÉBEC ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400 / 1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Promotion spéciale Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins

7 jours de parution 100\$
ou
4 samedis consécutifs 100\$

Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com
LE DEVOIR

Pour une publication section décès dans **LE DEVOIR**

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc. H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

CULTURE

THÉÂTRE

Apprivoisez votre Schmöurz

MARIE LABRECQUE

« C'est un visionnaire », lance Michel-Maxime Legault à propos de Boris Vian. Dernière pièce écrite par le brillant touche-à-tout français, deux ans avant sa mort prématurée en 1959, *Les bâtisseurs d'empire ou le Schmöurz* dépeint une humanité fuyant devant ses angoisses, préférant s'enfermer dans un univers qui se rétrécit plutôt que d'affronter l'extérieur. Une famille bourgeoise qui « se conforte avec ses possessions et a peur de l'étranger. S'ouvrir à l'autre est leur plus grande crainte », expose le metteur en scène, qui a le mandat « vertigineux » de monter au Théâtre Denise-Pelletier cette pièce atypique, qui vire de la comédie absurde à la tragédie.

Afin d'échapper à un bruit menaçant, ces personnages archétypaux ne cessent de démenter plus haut. Et dans un logement toujours plus exigu. Mais une chose ne change pas : la présence dans un coin du Schmöurz, être muet qui sert de souffre-douleur. Qui est ce Schmöurz, qui « donne toute sa profondeur au texte » ? Indéfinissable, il défie les interprétations. « Est-ce l'étranger, l'immigrant ? La représentation de la mort ? Plus on essayait de le cerner, plus on se coupait de l'interprétation large de Boris Vian. »

Pour Michel-Maxime Legault, le Schmöurz incarne le côté noir des personnages. Ce qu'on refoule de soi, les pensées négatives. « Tout ce qu'on n'assume pas est mis dans un coin, tassé, frappé. Mais si on l'embrasse, on peut aller plus loin. » Seule à reconnaître l'existence du Schmöurz et à refuser de le violenter, la fille adolescente rebelle finit ainsi par accepter ses propres doutes et angoisses. « Elle représente la jeunesse qui a de



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Pour Michel-Maxime Legault, le Schmöurz incarne le côté noir des personnages, ce qu'on refoule de soi ou les pensées négatives.

l'espoir et qui continue à évoluer. Tandis que ses parents se braquent et s'entêtent à se battre avec leurs propres démons. »

Selon le créateur, l'aveuglement des parents est à notre image. « On est aussi une société qui vit dans le déni. On fait : on accepte l'autre, l'immigrant. Moi, ça me faisait rire d'entendre les gens qui, lorsque les [demandeurs d'asile] sont arrivés au Stade olympique, disaient qu'il faudrait aider les sans-abri avant d'aider les autres. Comme si on le ferait davantage ! On chiale et on est peu informés, on s'enferme dans nos idées préconçues. »

L'auteur antimilitariste du *Goûter des généraux* a composé son œuvre en pleine guerre d'Algérie, des références alors perceptibles. Aujourd'hui, cette pièce qui culmine par un long monologue décrivant un combat intérieur évoque plutôt le spectre inquiétant de « la

guerre au sens large du terme ». Le conflit contre soi-même, contre l'autre.

Les contradictions humaines

Michel-Maxime Legault voit dans *Les bâtisseurs d'empire* une grande influence du *Rhinocéros* d'Ionesco. Sauf qu'il n'y est pas question d'idéologie. « Il y a beaucoup d'humanité dans le texte de Vian. » Notamment dans cette façon qu'ont certains personnages de se contredire sans arrêt, de réfuter ce qu'ils disaient deux pages plus tôt. Dans cette écriture ludique et musicale, les silences sont souvent plus éloquentes que les répliques. « Les parents parlent, parlent pour se rassurer, parce que le silence est trop épouvantant. »

Cette manière « très forte » qu'a Boris Vian de s'amuser à défaire ce qu'il a installé, em- pêchant tout parcours psycho-

logique clair chez les personnages, est l'un des défis que pose la pièce.

Pour sa première mise en scène sur un grand plateau, Legault, qui a envie de « vraiment [se] mettre en danger », ne mise certes pas sur la facilité. Il fallait par exemple créer, sur la vaste scène, un décor qui rapetisse à mesure. « Avec le scénographe Jean Bard, on a beaucoup réfléchi à l'espace. On ouvre le plancher de Denise-Pelletier, et tout est en dessous. C'est un iceberg sur lequel les personnages essaient de survivre et dont ils peuvent tomber n'importe quand. Les murs avancent, ce qui fait en sorte que l'ilot devient très petit à la fin. »

L'autre difficulté, donc, était de parvenir à ce que « tous les acteurs soient dans le même bateau. » Sa « formidable » distribution (Gabriel Sabourin, Josée Deschênes, Marie-Pier Labrecque, Marie-Ève Trudel, Olivier Aubin et Sasha Samar) collabore activement à la création du spectacle. « Les acteurs sont tous au service de l'œuvre. Si bien que tout le monde peut intervenir. J'adore ce genre de processus parce que je n'ai pas la science infuse. Je crois plus ou moins au metteur en scène, dit celui qui continue lui-même toujours à jouer en parallèle. Notre rôle est de réunir une équipe, d'orchestrer tout ça et, malgré les divergences d'opinions, d'arriver à un consensus en répétitions. Je trouve que l'acteur doit complètement assumer ce qu'il défend sur scène. »

Collaboratrice
Le Devoir

LES BÂTISSEURS D'EMPIRE OU LE SCHMÖURZ

Texte de Boris Vian
Mise en scène de Michel-Maxime Legault
Du 27 septembre au 21 octobre, à la Salle Denise-Pelletier

ÉDITION

Vers un mariage entre La Martinière et Média-Participations

Le Seuil va épouser Dargaud. Ce faire-part de noces annoncé jeudi entre le groupe La Martinière (propriétaire notamment du Seuil) et Média-Participations, leader européen de la BD, marquera, s'il aboutit, la naissance d'un géant de l'édition française qui sera également présent aux États-Unis.

« Nous étudions les possibilités d'un rapprochement entre nos deux groupes, dans le cadre d'un échange d'actions. Je dois penser à l'avenir de la maison que j'ai fondée il y a 25 ans », a déclaré Hervé de La Martinière, le p.-d.g. et fondateur de l'actuel septième groupe éditorial français.

Les élus du comité d'entreprise (CE) du groupe La Martinière ont été informés jeudi matin de l'ouverture d'une consultation sur ce projet de rapprochement. « Nous n'avons pas encore donné notre feu vert », a précisé à l'AFP la secrétaire du CE, Isabelle Détiéne.

Les discussions entre les deux groupes devraient permettre de déboucher sur un accord dans les mois qui viennent.

« Dans un monde où les acteurs traditionnels comme les nouveaux opérateurs ne cessent de se renforcer, se rapprocher avec un groupe aussi solide et complémentaire que Média-Participations, nous semble, à moi et aux actionnaires fidèles qui m'accompagnent, une solution à la fois pérenne et prometteuse », a estimé Hervé de La Martinière.

« Nos deux groupes ont depuis longtemps une vision internationale similaire, stratégie que j'ai conduite à acquérir [l'américain] Abrams, qui représente aujourd'hui une part significative du chiffre d'affaires du groupe », a-t-il expliqué.

En 2016, le groupe La Martinière (500 salariés) a réalisé un chiffre d'affaires de 206 millions d'euros (303 millions de dollars canadiens). Média-Participations (n° 5 de l'édition française) a réalisé quant à lui un chiffre d'affaires d'environ 355 millions d'euros (522 millions de dollars canadiens). Média-Participations compte un millier de salariés.

Si les négociations aboutissent, la nouvelle entité deviendra le troisième groupe éditorial français (derrière Hachette et Editis). Elle devrait être présidée par Vincent Montagne, p.-d.g. de Média-Participations et par ailleurs président du syndicat national de l'édition (SNE), qui rassemble la plupart des éditeurs français.

Hervé de La Martinière, 70 ans, devrait assurer quant à lui la vice-présidence du nouveau groupe. « J'ai besoin d'Hervé », a assuré à l'AFP Vincent Montagne.

Journal d'un dégonflé

Les deux hommes ont insisté sur « la complémentarité » des deux maisons. Avec des marques comme Le Seuil, L'Oli-

FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE
Hervé de La Martinière

vier, les Éditions du sous-sol ou Delachaux & Niestlé, La Martinière est très présent en littérature générale et dans les beaux livres tandis que Média-Participations, leader de la bande dessinée européenne, éditeur notamment de *Lucky Luke*, est également présent dans le livre religieux et pratique (Fleurus, Rustica...) ainsi que dans la production audiovisuelle.

Média-Participations a déjà mis un pied dans la littérature générale en prenant le contrôle en juin des Éditions Anne Carrière.

« Notre société, comme celle d'Hervé de La Martinière, est d'abord un groupe familial qui a, depuis 30 ans, fédéré en Belgique et en France des actionnaires fidèles et sensibles aux spécificités de nos métiers de création », a rappelé Vincent Montagne.

« L'importance du Seuil, son image, son histoire et ses succès sont de nature à nous permettre de prendre une place très significative dans la littérature », a souligné le p.-d.g. de Média-Participations.

« Média-Participations, par la bande dessinée et la production audiovisuelle, s'est dès l'origine construit sur une vision internationale de notre métier, a noté M. Montagne. L'arrivée d'Abrams et des filiales suisses et allemande de La Martinière Groupe accélérerait et transformerait la présence du nouveau Groupe ainsi constitué à l'international », s'est-il félicité.

Abrams, la filiale américaine de La Martinière, est spécialisée dans la littérature jeunesse et constitue une des pépites du groupe.

C'est notamment l'éditeur de la série au succès planétaire *Le Journal d'un dégonflé*.

Pour assurer son indépendance, La Martinière avait cédé en 2015 sa filiale déficitaire de diffusion et de distribution Volumen au groupe Editis (filiale française du géant de l'édition espagnole Planeta).

Le groupe est aujourd'hui principalement détenu par ses frères Alain et Gérard Wertheimer (actionnaires de Chanel) et par Hervé de La Martinière lui-même.

Agence France-Presse

Beau Dommage entre au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens

Toronto — Le groupe Beau Dommage et le compositeur Stéphane Venne sont entrés samedi soir, à Toronto, au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens.

Beau Dommage, formé notamment des chanteurs Michel Rivard, Marie-Michèle Desrosiers et Pierre Bertrand, a connu la gloire dans les années 1970, particulièrement avec le premier album éponyme du groupe, en 1974, puis avec *Où est passée la noce ?*, un an plus tard.

Beau Dommage s'était séparé en 1978 pour se reformer en 1994, pour deux autres années.

Yann Perreau a interprété *Le picbois*, Damien Robitaille l'immortelle *Complainte du phoque en Alaska*. En début de l'hommage, Robitaille et

France d'Amour avaient joué *Le blues d'la métropole*.

Source d'inspiration

Le groupe a été présenté presque entièrement en anglais par la future gouverneure générale, Julie Payette. Elle a dit qu'elle avait beaucoup écouté Beau Dommage lorsqu'elle s'exerçait dans la Station spatiale internationale. « Les auteurs-compositeurs nous soulèvent l'âme, nous permettent de réfléchir et de voler plus haut. Sans eux, notre belle planète ne serait pas la même », a-t-elle déclaré.

Le discours anglais de M^{me} Payette a indigné Yann Perreau, qui l'a fait savoir par une émoticône d'un pouce pointé vers le bas sur sa page Twitter.

Marie-Michèle Desrosiers a

remercié Toronto « pour sa reconnaissance de Montréal ».

« Montréal est très chère dans nos cœurs. Nous sommes très fiers de nous joindre à cette grande famille de si talentueux musiciens. »

Michel Rivard a rappelé que le groupe s'était formé pour, notamment, dire « son affection pour cette drôle de ville unique au monde qu'est Montréal ».

Quant à Stéphane Venne, il a été un auteur prolifique, composant pour les plus grands interprètes des années 1960 et 1970, comme Renée Claude, Isabelle Pierre, Emmanuelle et Nicole Martin. Il avait remporté le concours de la chanson-thème de l'Expo 1967 avec *Un jour, un jour*.

Florence K a interprété cette chanson. En la présentant, elle a affirmé qu'il s'agissait d'une

chanson « contestée ».

Lisa LeBlanc a participé à l'hommage en chantant *Ce n'est pas fini*, popularisée par Emmanuelle dans les années 1970.

Stéphane Venne y est allé de quelques conseils aux jeunes auteurs-compositeurs qui sentent une pression d'être aussi de grands interprètes sur scène.

« Si vous n'avez pas de voix, pas de charisme, rien sauf ça [un talent pour écrire des chansons], vous pouvez avoir du plaisir. Vous pouvez en vivre. Vous pouvez laisser votre trace », a-t-il déclaré.

Deux chanteurs légendaires du Canada anglais sont également entrés au Panthéon samedi, soit Neil Young et Bruce Cockburn.

La Presse canadienne

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal	District 31	Trop	Fait divers	Olivier	Le Téléjournal	Sports ex/23h05 Jean Charest	0h05 Marina					
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Voix Jr extra	Boomerang	L'échappée / L'étou	L'imposteur: La suite / L'origine	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Deux filles le matin				
TQ	Cochon dingue	Conseils	Génial!	Ca vaut le coût	Point doc	Formule Diaz	Like-moi!	McSween	Dans les médias	Génial!			
V	Souper parfait	Guerre clans	Rire et délire	Ambulances	Scorpion	24 heures chrono: L'héritage	En mode	22h50 Clans	23h20 NVL	23h50 LE PATRIOTE (1998)			
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	Le National	24/60				
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Sacrés objets / Bouteille	20h05 Secrets d'histoire / Les démons de Michel-Ange	Morts pour liberté	Journal/ Afrique	23h40 Alice Nevers, juge						
D	A.P. Agents	Douanes	Transports	Enchères	Ancient Mysteries	Phénomènes vus de l'espace	Super structures	Le contrat / Paolo Cotroni	Tueur si proche				
VIE	La belle gang	ByeMaison	Quoi ton plan?	Chéri, je t'échange!: Australie	Mariage à l'aveugle	La belle gang	Vie de tournée / Véronique DiCaire	Six pieds					
MAX	Bones	Le mentaliste / Sang pour sang	Colonie	X-Files: Aux frontières du réel	Younger	Amour	Bones	Le mentaliste					
VRAK	Med	Med	Jane l'Immaculée / Flashback	Sans lendemain	Code F/G	Jérémie	Smallville / Pensées secrètes	Teen Wolf	Hors d'ondes				
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Maple Leafs de Toronto - Pré-saison (D)	La malédiction d'Oak Island	Hitler déclassifié	Hangar 1: dossier OVNI	Perdus						
HISTORIA	Récupérateurs	Récupérateurs	Nos ancêtres les extraterrestres	Humanité en péril!	Faits divers le mag	La menace du coyote	Faits divers le mag	Chron. félines					
ICI ARTV	Les belles histoires / La solitude	Info, sexe	PaparaGilles	Les dieux de la danse	Yannick Nézet-Séguin	22h45 Bob	Bobby McFerrin	DowntonAbbey					
EXPLORA	Chroniques du zoo de Londres	Alex+Tyler, éco	Poissons monstres	Les enquêtes du NCIS	Pharmachien	Mars, le making-of	Stan Lee et les super-humains	Sexplora					
SERIES+	NCIS: Los Angeles	Hawaii 5-0	Les enquêtes du NCIS	Star Trek: Discovery	Star Trek: Discovery	Arrow / Tout comience	Infiltration						
Z	Les hors-la-loi du volant	Les pires chauffards québécois	Grimm / Cauchemar éveillé	NCIS: Nouvelle-Orléans	NCIS: Los Angeles / Règle tacite	Zoo / Nuée sur Rio	Bones						
C. SAVOIR	Encore plus	Electron/Thèse	Le grand	Découverte	DeNeuf/ Petit	MTL innovante	Encore plus	Electron/Thèse	Le grand	Découverte	DeNeuf/ Petit	MTL innovante	Chastena/Thèse
EVASION	Toujours plus loin	Arnaque en ville / New York	Structures insolites	Conseils	TFO Création	Hotel impossible	Touristes péril	Bagages	Avec ou sans cash / Barcelone	Traqueur			
TFO	Amélie	Top! / Top!	Subito texto	Motel Monstre	Conseils	TFO Création	Français en Amérique du Nord	Français en Amérique du Nord	TFO Création	Citoyen monde	Conseils		
Cinépop	17h45 LE CALMAR ET LA B...	19h10 AURORÉ (2005) Héliène Bourgeois-Leclerc.	WALL STREET (1987) avec Michael Douglas, Charlie Sheen.	TRUMBO (V.F.) (2015) avec Diane Lane, Bryan Cranston.	23h05 JUSTICE SAUVAGE (1991)	23h05 LIBERTÉ (2016) Kelli Williams.							
Sécran	17h30 LES MAUVAISES HERBES (2016)	19h25 TOUTE PREMIERE FOIS (2015)											
Planète	Grand chef	Véto & Co	Guy Martin, champion	Gr. réalisateurs / Gr. réalisateurs	Faits divers le mag	La menace du coyote	Faits divers le mag	Chron. félines					
MATV	TEMPO!	Famille menu	Projection libre	Mise à jour	Ere libre	Studio direct	Mise à jour	Vers l'ouest	Aller-retour				
CBC	CBCNews	On the Money	Coronation St.	Coronation St.	Murdoch Mysteries	Alias Grace	CBC News: The National	On the Money	Coronation St.	Coronation St.			
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Young Sheldon	The Big Bang	Me, Myself & I	The Good Doctor / Burnt Food	CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.		
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Superstore	Kevin Can Wait	NCIS: New Orleans	The Brave / Pilot	Global News	23h35 The Late Show			
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	Dancing With the Stars	The Good Doctor / Burnt Food	News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live					
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Young Sheldon	Kevin Can Wait	Me, Myself & I	Scorpion / Extinction	Ch. 3 News	23h35 The Late Show			
NBC	NBC5 @ 6	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Voice / The Blind Auditions	Premiere	The Brave / Pilot	NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show				
PBS (33)	PBS NewsHour	Peace Has No Borders	The Vietnam War	The Vietnam War									
PBS (57)	Third Rail	Business	PBS NewsHour	The Vietnam War									
UNIS	Pense vite!	AGROFUN	Hooké	Oiseaux	Guides d'aventures	A plein gaz	Chars	Les piliers de la terre	Canada, plus grand que nature	Direction: Sud			
HBO	18h05 Risky Drinking	Real Time With Bill Maher	Last Week	The Deuce				Clinica	22h45 Ballers	23h20 Vice Principals	VICE		
AddiTV	Haven / Derrière la brume	Les héros: Le retour	Amis et assassins	Chicago Fire / Ce jour là				Il était une fois	Rançon / L'ennemi intérieur	Nation Z			
TVA Sports	LNH Hockey / Devils du New Jersey c. Sénateurs d'Ottawa - Pré-saison (D)	Dave Morissette en direct	Le TVA sports	Spéciale PNH				Hockey / New Jersey vs Ottawa					
09/25	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

AUTISME ET FICTION

La rentrée automnale des réseaux américains débute ce soir avec deux nouveautés ayant pour personnage principal une personne atteinte d'un trouble du spectre de l'autisme. En version comédie, avec l'émission « dérivée » de la très populaire *Big Bang Theory*, et en version plus dramatique dans une série médicale, *Young Sheldon* et *The Good Doctor*, CTV et CBS, 20h30 et 22h

ENCORE MARGARET

L'adaptation télévisée de *The Handmaid's Tale*, de Margaret Atwood, a fait grand bruit cette année. Voilà qu'un autre de ses romans se retrouve au petit écran : une autre histoire de servante, à saveur historique. *Alias Grace*, CBC, 21h

L'HÉRITAGE

On ne sait pas grand-chose de cette courte série documentaire qui explore l'héritage francophone un peu partout en Amérique du Nord, mais le thème intrigue et intéresse. Suite demain.

French en Amérique, TFO, 21h

Amélie Gaudreau

CULTURE

L'artiste Jean-Pierre Raynaud reconstruira son œuvre détruite par la Ville de Québec

JÉRÔME DELGADO

Deux ans après la destruction par la Ville de Québec de son œuvre *Dialogue avec l'histoire*, Jean-Pierre Raynaud a traversé l'océan pour divulguer sa réponse: une nouvelle sculpture, similaire, mais pas identique. Elle sera plus haute, plus large, plus imposante.

Dimanche, dans un hôtel de Québec, l'artiste français de 78 ans a présenté à la presse les plans de la future œuvre, baptisée *Autoportrait*. Lundi en soirée, il refait l'exercice à l'École nationale d'administration publique, lors d'une séance ouverte à tous. À ses côtés: ses alliés québécois, dont l'avocat et collectionneur Marc Bellemare.

«J'ai réfléchi pendant un an et j'ai décidé de financer moi-même le projet, dit le fondateur du Club des collectionneurs de Québec. J'ai conclu une entente avec M. Raynaud et il m'a cédé tous ses droits. Je deviens l'unique propriétaire de l'œuvre.»

Avec un coût de réalisation évalué entre 200 000 \$ et 300 000 \$, le projet fera 7,5 m de haut et 9 m de large. «Des œuvres *Autoportrait*, [Raynaud] en a partout dans le monde, mais celle-ci sera la plus grande de toutes», soutient Marc Bellemare.

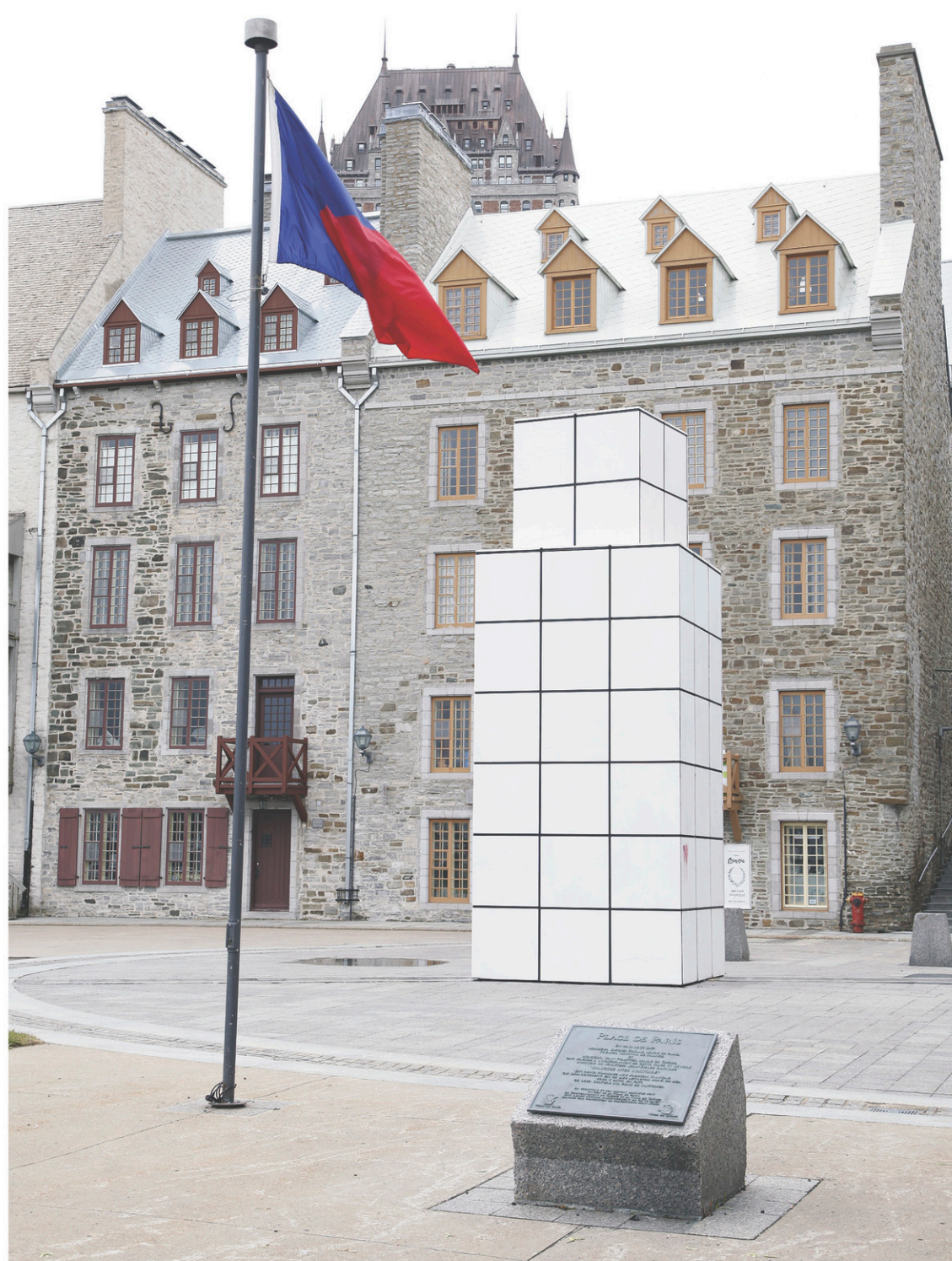
On n'a pas pu valider son affirmation, mais selon les esquisses dévoilées, la sculpture épousera la même apparence carrelée que les autres et le même personnage géométrique, soit un cube (en guise de tête) sur une structure verticale (le corps). Elle ne sera pas en céramique, matériau distinctif de la signature Raynaud, mais en Corian, un matériau composite utilisé dans la confection de cuisines.

Si l'artiste de grande réputation s'engage dans une seconde aventure québécoise, trente ans après *Dialogue avec l'histoire*, c'est parce que des gens — M^{me} Marc Bellemare et François Leduc, en premier lieu — l'ont convaincu qu'il fallait «réparer la gaffe» du maire Régis Labeaume. On attribue à celui-ci la démolition de l'œuvre de 1987, un cadeau octroyé par la Ville de Paris et anéanti en juin 2015 à la pelle mécanique.

«Détruire une œuvre, c'est un autodafé. Je l'ai ressenti de manière très intime, confie François Leduc, le premier à avoir interpellé Jean-Pierre Raynaud. Au fil des courriels, l'idée a germé dans mon esprit que l'œuvre pouvait être recréée.»

«J'ai écouté avec beaucoup d'attention ces personnes qui avaient manifesté leur intérêt. On en a parlé pendant des mois et des mois. Il fallait que l'art sorte gagnant», dit pour sa part Jean-Pierre Raynaud, joint en France avant son départ pour le Québec.

Du geste du maire La-



VILLE DE QUÉBEC

L'œuvre *Dialogue avec l'histoire*, de Jean-Pierre Raynaud, située à Québec, a été détruite en 2015.

beaume, il ne veut plus parler. «Je ne viens pas dans un esprit de bagarre. Ce qui a existé a existé. Je n'ai pas à l'oublier, mais quand des gens sont animés de manière positive, il faut écouter», estime celui qui considère l'invitation du Club des collectionneurs comme assez rare pour ne pas en profiter.

Ira-t-il rencontrer le premier magistrat de la ville? «Je ne suis pas un prêtre, je n'ai pas à convaincre qui que ce soit. Je viens [à Québec] pour quelque chose qui fera date. C'est très rare ce qui s'est passé, dans la violence, et on répond par un geste unique, une très belle histoire dont on en parlera partout», extrapole Jean-Pierre Raynaud.

Hôte à trouver

Si le projet du futur *Autoportrait* est suffisamment avancé pour que l'artiste fasse le voyage, un détail demeure à fixer: le site extérieur où planter l'œuvre.

Au téléphone, son proprié-

taire ne donne pas l'impression de s'inquiéter de cette inconnue. Si le territoire de la Ville de Québec reste son premier choix, Marc Bellemare assure voir plus loin.

«Il faut faire les démarches, approcher les sièges sociaux [d'entreprises privées], des institutions municipales, les musées, en espérant que quelqu'un à Québec l'accueillera. Sinon, ce sera ailleurs, Trois-Rivières, Montréal, Toronto, San Francisco. Je l'installera où je déciderai», avance-t-il.

«C'est ici que la bêtise a été commise, c'est ici qu'il faut rester», indique-t-il, par ailleurs. L'ancien ministre ne se dit pas pressé et suppose une gestation de cinq ans. Ou moins.

«Dans deux ans, Raynaud pourrait venir pour ses 80 ans», se met-il à rêver.

Rappelons que François Leduc avait déjà abordé, sans succès, le Musée national des beaux-arts de Québec (MNBAQ). «Le Musée doit

prioriser des acquisitions qui s'inscrivent dans sa mission, soit de mettre en valeur les artistes et l'art québécois», avait déclaré la direction du MNBAQ au Soleil, en novembre 2016.

Depuis, Marc Bellemare a acquis l'œuvre à naître. Il se dit prêt à la louer, la prêter ou la donner. «Ce pourrait être une location de 25 ans», suggère-t-il, sans pour autant en faire un enjeu financier.

«Il y a eu une polémique. Je veux jouer un rôle positif. Si je ne le fais pas, qui le fera? demande-t-il. J'aime l'art, je collectionne depuis 40 ans, je veux que cette erreur grave face à un artiste respectable soit corrigée.»

Jean-Pierre Raynaud passe la semaine à Québec et conclura son séjour par une discussion autour de son ami Hergé, dont l'exposition-hommage est en cours au Musée de la civilisation.

Collaborateur
Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Anne-Marie Cadieux a lu un extrait de *L'hiver de force*, un roman qui a marqué son adolescence, a-t-elle souligné.

Hommage tout en mots pour le magicien des mots

Une dizaine d'artistes ont salué la mémoire de Réjean Ducharme au TNM

MARIE-LISE ROUSSEAU

Deux micros, des mots, une grande dose d'amour et d'admiration: c'est tout ce qu'il fallait pour rendre hommage à l'œuvre riche et immortelle de Réjean Ducharme, décédé le 21 août dernier. À travers des témoignages, des chansons, des lectures et des interprétations d'extraits de son œuvre, le «Salut à Ducharme», présenté dimanche dans le hall d'entrée comble du Théâtre du Nouveau Monde (TNM), a honoré sobrement le «magicien des mots».

Cet hommage ne s'en voulait pas un: «C'est un salut, surtout pas un spectacle», a précisé d'emblée son instigatrice, Lorraine Pintal, directrice du TNM. Ducharme lui-même l'aurait fui comme la peste, lui qui a vécu sa vie complètement à l'écart de l'espace public malgré son immense notoriété.

Mais la soirée a ravi sa petite sœur, Carmen, qui s'est déplacée pour l'occasion. «L'hommage national, c'était tellement pas Réjean», a-t-elle déclaré en entrevue au *Devoir*, commentant la décision des proches de l'auteur de refuser de tenir des funérailles nationales. Le salut que lui a rendu la dizaine d'artistes, dont faisaient notamment partie Sophie Clément, Larry Tremblay, Marie Tifo, Pierre Curzi et Louise Forestier, était «extraordinaire», a-t-elle dit les yeux remplis de larmes.

«C'était un être d'une grande sagesse. C'était un être d'une intelligence supérieure, qui jouait avec les mots comme personne ne saurait le faire. Un magicien des mots. Il n'y avait pas être plus humble que lui», a-t-elle confié avec émotion à propos de son frère.

La présence inattendue de membres de la famille de l'auteur a profondément touché les organisateurs de l'événement, dont l'animateur Martin Faucher. «[Ducharme est] quelqu'un qu'on ne connaît pas. [...] Pour moi, c'est vraiment extraordinaire de voir [les membres de sa famille] écouter les mots de leur frère, de leur cousin.»

Faire résonner ses mots

Les mots de Ducharme, ces mots qui «entrent dans le cœur

des gens comme un char à 100 milles à l'heure», comme l'a dit M. Faucher, étaient à l'honneur. Ils ont été récités au micro avec verve et passion par des artistes visiblement épris de son œuvre.

«Je ne sais pas si ce que je m'apprete à faire est très moral. [...] aller à l'encontre, contredire ce qu'aurait désiré Réjean avec son grand souci de discrétion, mais là où il est, il est à l'abri», a souligné Pascal Galipeau, avant d'évoquer des souvenirs de jeunesse partagés avec lui.

«Tout m'avale», a entonné Sophie Cadieux, sa voix rappelant celle de Charlotte Laurier, alias Manon dans *Les bons débarras*. La comédienne lisait les premières pages du roman emblématique du défunt, *L'avalée des avalées*.

Réjean Ducharme serait mort? «Il suffit d'ouvrir immédiatement l'océantume, l'hiver de force, ou n'importe quel livre signé Réjean Ducharme, pour constater par l'évidence que rien de cela, si vif et crépitant, n'est mourant ni ne peut jamais mourir!» a récité la comédienne Marie Tifo, lisant «ce texte que je n'aurais su écrire» de la romancière Monique Proulx, publié peu après le décès de l'auteur.

Anne-Marie Cadieux a quant à elle livré une performance sentie et vibrante d'un extrait de *L'hiver de force*, roman qui a marqué l'adolescence de l'actrice. «Ce qui me touchait, c'est ce mélange à la fois de désespoir et de vitalité. Cette écriture à la fois poétique et tellement viscérale», a-t-elle confié plus tard au *Devoir*.

Pour clore ce salut de près de deux heures, Louise Forestier est montée sur la minuscule scène pour interpréter *Fais-toi z'en pas*, une chanson écrite par Réjean Ducharme et Robert Charlebois.

Mais le plus bel hommage qu'on puisse rendre à Ducharme, ont rappelé les artistes, c'est de le lire. C'est pour cette raison que cet événement a eu lieu, pour «porter les mots de Ducharme, montrer à quel point nous sommes admiratifs de son œuvre», a rappelé Lorraine Pintal.

Le Devoir

MUSIQUE CLASSIQUE

Bilodeau, Blackshaw, Zeitouni: le tour du chapeau

LE RETOUR DE CHRISTIAN BLACKSHAW
Julien Bilodeau: *Ouverture lente (création mondiale)*. Mozart: *Concerto pour piano n° 24, en do mineur, K. 491*. Beethoven: *Symphonie n° 6, «Pastorale»*. Christian Blackshaw (piano), I Musici, Jean-Marie Zeitouni. Maison symphonique de Montréal, dimanche 24 septembre. Concert enregistré par Ici Musique et Medici.tv. Disponibilité sur Medici.tv pendant 3 mois.

CHRISTOPHE HUSS

La saison 2017-2018 démarre de manière assez extraordinaire. Après la 5^e *Symphonie* de Bruckner de Yannick Nézet-Séguin et la 8^e de Mahler de Kent Nagano, la Maison symphonique abritait dimanche un troisième concert de même calibre, qui, sur le fond, était peut-être encore plus important.

En effet, une petite graine plantée par Kent Nagano il y a six ans a probablement donné

hier sa première fleur. Une fleur promesse d'avenir pour les compositeurs, musiciens et mélomanes de bonne volonté. En 2011, Nagano, pour l'inauguration de la Maison symphonique, avait commandé à un compositeur alors âgé de 36 ans, Julien Bilodeau, une pièce «préparant à la 9^e Symphonie de Beethoven».

Six ans après, Julien Bilodeau a totalement transformé et idéalisé ce concept avec *Ouverture lente*, créée dimanche. *Ouverture lente* a été composée spécifiquement et sciemment pour introduire le programme d'I Musici associant le *Concerto en do mineur* de Mozart et la *Pastorale*. Elle le fait sans collages, fadaïses ou autres processus éculés, avec une intelligence, une finesse et un souci de l'auditeur qui forcent l'admiration. Le spectre et la culture de Bilodeau étant larges, la chose peut très bien introduire aussi un concert associant Mozart et Richard Strauss.

La brèche est donc béante pour tous les Moussa, Bilodeau ou Éric Champagne de ce

monde, ceux qui vont enfin nous sortir de l'im-passe, car une voie s'ouvre pour la création musicale: s'attacher à des institutions symphoniques et mettre la table à certains grands programmes symphoniques ciblés par une contextualisation moderne cultivée. Les possibilités sont infinies. Curieuse ironie: dans ce schéma, non seulement les institutions symphoniques décriées par «l'avant-garde» ne sont pas dépassées, elles deviennent un moteur de la nouvelle modernité.

Christian Blackshaw a, pour son retour à Montréal, eu le joyau qu'il mérite: la salle qui relaie la plus infime de ses nuances et un piano parfait, idéalement réglé. Quand un piano (don du mécène David Sela) aussi minutieusement préparé est confié à un pianiste pour lequel l'infinimental est une seconde nature, on est emporté dans un autre monde. La cadence du 1^{er} mouvement était du pianiste lui-même, géante comme le reste, notamment ce 2^e mouvement en apesanteur.

Il faut associer au triomphe de ce concert I

Musici, en formation très judicieusement renforcée, et le public, d'un silence absolu. Ce dernier a fait un triomphe mérité à une *Symphonie pastorale* ardente, prise à des tempos énergiques mais sans la moindre brutalité, par exemple dans les fins de phrases. On bénit toujours autant Jonathan del Mar pour son édition critique de la partition, demandant de jouer le 2^e mouvement avec des sourdines. Jean-Marie Zeitouni en a tiré quelques nuances magiques, de même qu'il a différencié fortement les thèmes I et II du 3^e mouvement.

Outre une transition pas forcément idéale vers le 5^e mouvement, mon seul bémol ira à la timbale: je n'ai compris ni le choix de l'instrument, ni son positionnement sur la scène, ni surtout le choix un peu mou et invariable des baguettes. Mais les spectateurs de Medici.tv verront qu'il y avait dans ce concert une vie intense et un irradiant espoir.

Le Devoir